

# The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 0045, 6 Janvier 1844, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 0045, 6 Janvier 1844

Author: Various

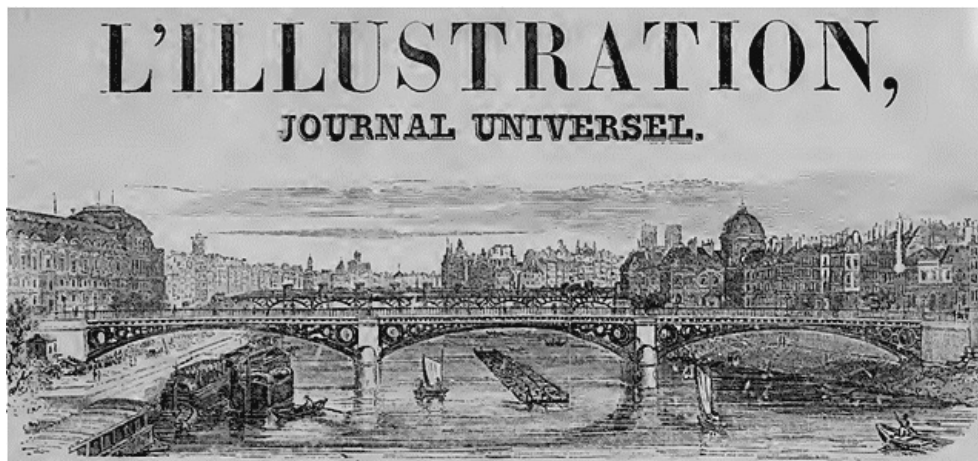
Release date: June 29, 2012 [EBook #40107]

Language: French

Credits: Produced by RÃ©nald LÃ©vesque

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0045, 6 JANVIER 1844 \*\*\*

L'Illustration, No. 0045, 6 Janvier 1844.



Nº 45. Vol. II.--SAMEDI 6 JANVIER 1844.  
Bureaux, rue de Seine, 33.

Ab pour Paris.--3 mois, 8 fr.--6 mois. 16 fr.--Un an, 30 fr.  
Prix de chaque Nº, 75 c.--La collection mensuelle br., 2 fr. 75.

Ab. pour les Dép.--3 mois, 9 fr.--6 mois, 17 fr.--Un an, 32 fr.  
pour l'Étranger. -- 10 -- 20 -- 40

## SOMMAIRE.

**Histoire de la semaine.** *Éruption de l'Etna; Portrait de Tyler; Portrait et maison de Brune; Monument élevé à la mémoire du duc de Beaujolais, à Malte.--***Courier de Paris.--****Le Parjure**, romance; paroles et musique de M. Amédée de Beauplan avec une Gravure.--**Théâtres.** Le Laird de Dumbicky; André Chénier; le Médecin de son Honneur; Paris dans la comète; Gerolstein; une Idée de Médecin.--**Projet de Perfectionnement de la Navigation à la vapeur et Suppression de la Cheminée dans les Bateaux**, par M. Lefebvre. *Trois gravures.--***Séance de la Société Philotechnique.** *Une Gravure.--***Institution Royale des Jeunes Aveugles.** *Cinq Gravures.--***Les Caprices du Cœur**, nouvelle (1re partie), par Marc Fournier.--**Publications Illustrées.**--La Belgique monumentale, artistique et pittoresque,

## Histoire de la Semaine.

Le discours d'ouverture de la session a le privilège d'occuper longtemps l'attention publique. Pendant un mois on le discute, on le paraphrase, on le commente. La Chambre s'est réunie dans ses bureaux cette semaine pour nommer la commission qui devra préparer sa réponse, et jusqu'à ce que ce projet d'adresse lui ait été apporté, jusqu'à ce qu'une discussion, qui s'annonce devoir être, animée, ait été mise à l'ordre du jour, les travaux législatifs seront en quelque sorte suspendus, les grands acteurs politiques demeureront dans la

quatre Gravures; la Tente de Charles le Téméraire.--**Correspondance.**  
**Annonces.--Janvier, Une gravure.--Modes.**  
*Une Gravure.* --Une lettre d'un habitant de Concarneau.--**Rébus.**

Un autre discours vient d'avoir du retentissement dans les deux mondes. Le message du président des États-Unis, M. Tyler, lu par lui à l'ouverture du congrès américain le 5 décembre, traite avec netteté et résolution des questions délicates qui touchent aux intérêts et à l'honneur de l'Union, que l'Angleterre envisage d'un point de vue à elle, et dont



**M. Tyler, président actuel des États-Unis.**

la solution commande l'attention de la France. Nous devons remarquer avant tout dans le travail de M. Tyler le passage qui concerne le droit de visite et la traite des noirs. On sait que les États-Unis se sont formellement refusés vis-à-vis de l'Angleterre à la reconnaissance du droit qu'elle voulait généralement établir, et qu'il a été stipulé dans le traité Ashburton un autre mode de répression pour le traite des nègres. Le président s'est félicité des mesures qui ont été prises, et a exprimé hautement l'opinion qu'elles suffiraient pour amener l'abolition de la traite. La résistance de l'Union et les résultats du parti qu'elle a fait adopter sont pour nous un bon exemple et une utile expérience. Nous voudrions avoir à annoncer que ce document permet de compter sur une réduction du tarif américain. Malheureusement l'amélioration de la situation financière des États, due à de tout autres causes, fait illusion à leurs hommes politiques, et les porte à penser que la surcharge des droits à l'importation n'y est point étrangère. Le président Tyler parle du Texas et repousse les prétentions mexicaines de façon à ne pas permettre de douter que l'entrée dans l'Union du territoire texien ne soit prochaine. Quant au territoire d'Orégon et à sa délimitation définitive il annonce la ferme détermination de soutenir dans leur juste rigueur les droits de l'Amérique et de ne céder à aucune prétention non justifiée de l'Angleterre. Cette déclaration, comme aussi l'annexion probable du Texas, ont causé à Londres une vive émotion. Les feuilles ministérielles n'ont pas craint de dire que si l'opinion du président n'était pas désavouée par la majorité du congrès, c'était la guerre. Du reste, l'influence anglaise lutte et se débat péniblement dans l'Amérique du Nord. Au Canada, où l'ancien parti français avait conquis le pouvoir, une crise nouvelle vient de se manifester, mais rien n'annonce qu'elle doive donner plus d'action sur la marche des affaires au gouverneur anglais.

Pour l'Amérique du Sud, une correspondance du Buenos-Ayres, publiée par le *Sun*, assure que la rupture du gouvernement de Rosas avec celui du Brésil était complète au 23 octobre. On attribue ce conflit à des notes assez vives qui se seraient échangées entre le cabinet buéno-ayrien et l'ambassadeur brésilien, M. Duarte, à propos de l'attitude qu'aurait prise, dans les affaires de Montevideo M. Sinimber, consul de l'empereur dans cette dernière ville. La même correspondance parle de l'expulsion de M. Leitte, consul-général de Portugal à Montevideo, expulsion qu'aurait provoquée le général Riveira. La position des nombreux nationaux que nous comptons sur cette rive est toujours aussi menacée.

La session législative du grand-duché de Bade est ouverte, et déjà la Chambre des Députés s'est occupée de diverses questions importantes qui montrent l'esprit dont elle est animée. On a demandé la présentation d'un projet de loi pour l'établissement du jury, et le rétablissement de la liberté de la presse dégagée de la censure et de toute procédure secrète.

--A Athènes, l'assemblée nationale poursuit ses travaux sous la présidence de son doyen d'âge, qu'elle a maintenu au fauteuil à la presque unanimité. M. Notaras, auprès duquel tous les doyens de nos assemblées Françaises ne sont que de jeunes étourdis, est âgé de *cent sept ans*. On discutait au départ des derniers navires la loi électorale et les conditions d'éligibilité.

--En Espagne, les Chambres n'auront de longtemps sans doute rien à discuter. Narvaez leur a fait ces loisirs. Le parti qui se dit modéré était embarrassé de savoir comment il se tirerait, en présence des Chambres, de l'accusation qu'il avait voulu tenter à M. Olazaga et dont le projet a été renvoyé à une majorité favorable à l'ancien ministre, et des mesures réclamées par l'opinion publique contre l'état-major qui a été briser les presses et détruire le matériel des journaux de Madrid suspects d'opinions hostile? Il a trouvé un moyen de

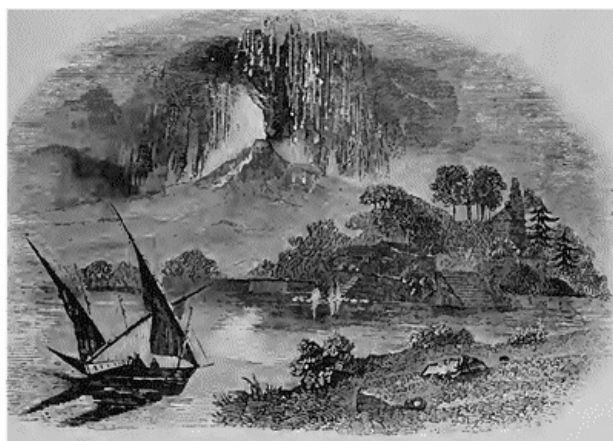
coulisse. M. Sauzet pourra, près de sa sonnette immobile, se remettre des émotions que lui a causées sa réélection trop longtemps incertaine.

répondre à tout, ou plutôt de n'avoir à répondre à rien. Le 25, on est venu lire aux deux Chambres un décret qui ne dissout pas les cortès, qui ne proroge pas leur session, qui la suspend sans ajournement fixe. On s'était d'abord proposé de demander aux Chambres, avant de les congédier, l'autorisation de percevoir les impôts; mais on a réfléchi que cela amènerait inévitablement une discussion, et c'est ce qu'on avait à cœur d'éviter à tout prix. On va donc gouverner par ordonnances, l'armée aidant et jusqu'à ce qu'elle en aide un autre, sauf à venir plus tard demander un bill d'indemnité. C'est du moins quelque chose d'assez net et d'infiniment préférable à nos yeux, sous le rapport de la dignité, à la comédie jouée à l'occasion de la déclaration royale. La reine-mère Marie-Christine se dispose à retourner à Madrid au commencement du mois de février. On paraît ne pas douter que sa présence, ses conseils et surtout ses millions pourront être d'un grand secours pour vaincre les difficultés qu'on est destiné à rencontrer. Pendant ce temps-là la lutte engagée à Figuières entre Ametler et Prim se poursuit avec acharnement, et bientôt il n'y aura plus autour d'eux que des ruines et la mort.

Les lettres de Tunis annoncent, que, par suite des démêlés survenus avec la Sardaigne, le bey s'attend à voir arriver une flotte sarde, et qu'il a donné des ordres pour que le port fût immédiatement mis en état de défense. Les juifs eux-mêmes sont forcés de travailler aux fortifications; 15,000 hommes sont échelonnés sur divers points de la côte. On fait venir de Leghorn de la poudre, des armes; tout dans le pays a pris l'aspect de la guerre.--Si le bey de Tunis enrégimente les juifs de ses États, le roi de Danemark annonce également la louable intention d'enrégimenter tout le monde. Par les lois de ce royaume, sur le recrutement de l'armée de terre et de mer, qui datent du commencement du seizième siècle, époque où le servage, existait encore en Danemark, les paysans seuls sont tenus de faire le service militaire; et les autres citoyens, c'est-à-dire tous ceux qui sont fils de bourgeois, s'en trouvent exemptés par droit de naissance. Cet état de choses qui déjà, depuis longues années, a fait naître les plus vives plaintes, va être aboli. Le roi Christian vient d'ordonner qu'il sera soumis aux états provinciaux un projet de loi qui imposera à tous les Danois, sans aucune distinction de naissance, de rang ou de position sociale, l'obligation de servir dans l'armée de terre ou dans la marine. Le texte de ce projet a été publié dans le journal officiel de Copenhague.

En attendant l'ouverture des débats de son procès, toujours fixée au 15 de ce mois, en attendant aussi la révocation du vice-roi d'Irlande, lord de Grey, mesure prochaine, à ce qu'on paraît croire, O'Connell porte la terreur dans d'autres rangs encore que ceux des orangistes. Voici ce qu'il écrit de l'abbaye de Derryane à un de ses amis: «Quel homme sans goût que cet avocat-général, de ne pas avoir voulu me laisser quinze jours encore dans mes montagnes! Hier nous avons eu une chasse superbe, nous avons tué cinq lièvres, et je l'ai suivie jusqu'au bout. Elle a duré cinq heures trois quarts. Les lièvres ont été tués à trois minutes d'intervalle l'un de l'autre. Tout retentissait de cris de joie que les échos répétaient. Jamais, depuis cinq années, je ne me suis trouvé plus dispos, et vous rirez quand vous saurez que j'ai été moins fatigué que plusieurs jeunes gens. Il nous a fallu faire trois milles pour rentrer. Je ne comptais pas sur une aussi belle chasse, car plusieurs de mes chiens: étaient morts de maladie; je les ai presque pleurés, mais les autres m'ont indemnisé. Si le temps est sec demain, je compte faire une nouvelle partie de chasse.» L'infatigable agitateur!!!

Une longue et désastreuse éruption de l'Etna vient d'affliger la Sicile. Pendant dix jours le volcan a lancé des cendres brûlantes et vomit des flots de lave qui se sont répandus comme une mer dévorante et ont menacé de détruire la ville de Bronte. Les versants d'un mont ont



**Éruption de l'Etna, les 17 et 18 décembre 1843.**

heureusement fait dévier le courant. Mais dans son parcours, qui a été de deux lieues en ligne directe et de trois environ en tenant compte des déviations, la lave, qui présentait une largeur de soixante à soixante-dix pieds et une épaisseur de huit à dix, a tout détruit et fait des victimes nombreuses. De

nouveaux cratères se sont manifestés et ouverts; une scène affreuse, entre autres, s'est passée près de la Cartiera, sur la route de Bronte à Catane. La lave s'était amoncelée dans un bas-fond où il se trouvait de l'eau, et elle y avait formé un monticule fort élevé auprès duquel s'étaient rassemblés un grand nombre de curieux et beaucoup d'ouvriers qui travaillaient à couper du bois, quand tout à coup la vapeur produite par l'ébullition de l'eau et les gaz comprimés dans l'intérieur de cette masse ont fait explosion. Pus de soixante personnes ont été brûlées ou tuées sur ce seul point par les vapeurs corrosives ainsi que par les éclats de la lave encore rouges, lancés à la distance de plus de cent cinquante mètres. Des voitures, des chevaux, des mulets, qui avaient été amenés par des voyageurs, se sont trouvés sans maîtres, et il a été impossible ni de compter les morts ni de savoir quels ils étaient, la plupart étant restés ensevelis sous les sables brûlants, les laves et les débris lancés par l'explosion.



**Mausolée du duc de Beaujolais, à Malte.**

Le 5 décembre dernier, à Malte, le consul de France, les officiers de la marine française et M. le baron Taylor, chargé d'une mission à cet effet, ont procédé avec pompe à l'inauguration du nouveau mausolée que le roi des Français vient de faire élever sur la tombe de son frère le duc de Beaujolais. La sculpture de ce monument est due au ciseau de M. Pradier. Les autorités civiles, maritimes et militaires, ainsi que le gouverneur, les amiraux Owen et Curtis, les consuls des diverses puissances, les commandants des bâtiments de guerre mouillés dans le port, ont assisté à la cérémonie. La chapelle ardente avait été placée sous la grande voûte de l'église; elle était surmontée des armes de la famille d'Orléans. L'église était entièrement tendue de noir. Le principal fort tirait un coup de canon de minute, en minute, et lorsqu'on

a découvert le cercueil du duc de Beaujolais, le steamer français le *Véloce* a fait un salut de vingt et un coups. Tous les bâtiments de guerre avaient leurs pavillons à mi-mât, et leurs vergues en croix.

Casimir Delavigne a laissé une place à l'Académie et une autre à la bibliothèque de Fontainebleau. Cette double succession donne lieu à beaucoup de courses, de visites, de placets et de lettres de toute sorte, M. Alexandre Dumas a fait imprimer celle qui suit dans *le Siècle*, c'est-à-dire 10 mille exemplaires: «Monsieur le rédacteur, plusieurs journaux ont annoncé que j'avais sollicité et obtenu la place de bibliothécaire à Fontainebleau. Veuillez, je vous prie, démentir cette nouvelle, qui n'a aucun fondement. Si j'avais ambitionné un des Fauteuils que l'illustre auteur des *Messéniennes* ou de *l'École des Vieillards* a laissés vacants, c'eût été SEULEMENT son Fauteuil d'académicien. Veuillez agréer, etc.»--Seulement!--Un autre trait épistolaire a été lancé contre l'Académie par l'intendance de la liste civile. Le chef du cabinet, répondant à un solliciteur qui faisait valoir nous ne savons quels titres pour obtenir la place de bibliothécaire à Fontainebleau, lui a écrit officiellement que «cette place ne sera donnée qu'à un académicien OU à un homme de lettres.» C'est bien différent.

La Normandie vient encore d'avoir à pleurer un de ses plus utiles et, disons-le, un de ses plus nobles enfants. Tous les Parisiens qui ont fait le voyage de Rouen ont remarqué à l'entrée du pont suspendu un petit édifice d'un goût simple et sévère, portant au front une table de marbre avec cette inscription: «A LOUIS BRUNE. LA VILLE DE ROUEN.» Cette maison avait été élevée aux frais de la ville, comme témoignage de reconnaissance publique, pour une longue série d'actes de courage et de dévouement. Louis Brune avait sauvé la vie à quarante-quatre personnes, qu'il avait, en exposant la sienne, retirées des flots. Malgré les récompenses dont il avait été l'objet il était lauréat du prix Montyon, chevalier de la Légion-d'Honneur, décoré de sept ou huit médailles, pensionné, malgré le retentissement justement donné à ses belles actions, Louis Brune était resté simple, bon et dévoué. Le jour, la nuit, à toute heure, il veillait, cherchant l'occasion d'exposer sa vie! A ceux qu'il avait sauvés il ne demandait qu'un souvenir, et le nombre en

était si grand qu'il avait oublié le nom de plus d'un d'entre eux. Cet homme, dont l'existence était si précieuse, et qui, aimé, révéralé de tous, avait tant de motifs pour la chérir; cet homme au cœur duquel il est impossible de prêter une pensée faible, une détermination coupable, s'est jeté du haut du pont de pierre de Rouen, et s'est ouvert le crâne. Cet



**Maison de Brune à Rouen**

inexplicable événement a consterné la ville

entière. La mort de ce héros d'humanité a donné lieu à la publication d'une note sur sa vie que lui-même avait racontée et en quelque sorte dictée à un des journalistes rouennais, auxquels nous empruntons tous les détails de ce récit: «En 1816, j'avais neuf ans (il est mort à trente-six), je venais de perdre mon père, qui était chargeur au routage; ma mère restait avec quatre petits enfants. On me mit dans les manufactures. Le pain valait neuf sous la livre. Je gagnais six sous par douze heures de travail... Et quoique tout petit, je voyais bien la misère de notre maison; eux étaient presque toujours malades au lit; je laisse à deviner pourquoi... Moi, je les soignais: c'était mon affaire, puisque j'étais le plus fort. Mais les six sous des mécaniques ne me suffisaient pas; pourtant j'y suis resté sept ans. On me prêta deux seaux, un cercle, des bricoles; me voilà porteur d'eau. C'était un peu mieux, surtout quand je pus ajouter à cette profession celle de porteur de poisson à la halle. Je ne boudais pas au travail, et j'apportais toujours quelque chose à la maison. Enfin, on me fit concurrence, et je quittai le métier pour un troisième. Ah! celui-là ne m'allait guère. Faut-il le dire? Je servis pendant quatre ans comme domestique. Écoutez donc! mon maître, qui était un brave homme, avait promis de nourrir, de soigner ma mère et mes frères; *ça m'avait touché en dedans!* et j'avais accepté. Du reste, il a tenu parole. Mais je n'étais pas heureux, et plus d'une fois je voulais en finir, comme autrefois dans les mécaniques, en plaçant ma main dans un engrenage; c'était une bêtise, parce que le bon Dieu est bon, et qu'il y a toujours de la ressource quand on est honnête homme. Mais je vous dis tout. Apprenti carrossier pendant trois semaines à 50 centimes par jour, je quittai encore l'atelier. Cette fois, c'était faute de tablier de cuir. Puis je travaillai successivement aux pilotis, au déblai de la Seine, comme plongeur. Alors, j'étais un homme: on me payait bien, et on ne manquait plus de rien chez nous. A présent, grâce à tout le monde, j'ai la croix, une belle maison près de la rivière, et gare à ceux qui se jettent à l'eau, je les repêche sans miséricorde!»-- Le convoi de Brune a été suivi par le deuil public, par la population tout entière.

La fin de 1843 et le commencement de 1844 ont été féconds en morts illustres. Rouen encore a vu mourir son archevêque, M. le prince de Croi, grand-aumônier sous la Restauration. --La Suède a perdu un de ses plus savants médecins, le seul élevé de l'illustre Linné qui vécut encore, M. d'Azéhus, professeur à l'Université d'Upsal, qui est mort à quatre-vingt-treize ans.--Un homme qui avait, de son vivant, distribué une partie de sa fortune aux malheureux, M. le comte Léon d'Ourches, qui a donné 200,000 francs à la Colonie agricole de Mettray, 60,000 francs aux victimes du désastre de la Pointe-à-Pitre, et une foule d'autres riches offrandes à des œuvres et à des établissements de charité, vient de mourir en son château, près de Metz.-- Enfin, un homme qui laissera un des noms les plus honorables parmi les citoyens utiles, Mathieu de Dombasle, qui, lui, a tant fait pour l'agriculture, si négligée chez nous, Mathieu de Dombasle a terminé trop tôt une carrière dont les travaux et les services réclament plus de lignes qu'il ne nous est permis d'en accorder aujourd'hui à chaque mort illustre.



**Brune, décédé à Rouen,  
le 25 décembre 1843.**

## **Courrier de Paris.**

Dieu soit loué! Paris commente à prendre du repos et à rentrer dans son lit. Pendant huit jours, il avait brisé les écluses et débordait par les rues. Le 1er janvier fait de Paris une véritable mer agitée: tout y va, tout y vient; le flux et le reflux ne vous laissent ni repos ni relâche: partout, à droite, à gauche, ici et là,

ce sont des flots qui se déroulent, des vagues qui se rencontrent et qui se heurtent.

Où va cette multitude tumultueuse? qui la pousse ainsi? que veut-elle? sans doute quelque joie immense la précipite par toutes les voies ouvertes dans la ville? elle court après un grand plaisir ou un bonheur inouï? Pas le moins du monde: consultez chacun de ces bipèdes effarés, femmes, hommes, jeunes gens, vieillards, priez-les de vous donner le fin mot de toute cette agitation, et surtout faites-leur compliment du plaisir qu'ils y trouvent: «Maudit jour! s'écrieront-ils, peste soit du 1er janvier! au diable les étrennes!» et cependant nos gens continuent de se démener à perdre haleine; les uns barbotent de pavé en pavé, les autres se disputent les *omnibus* et les fiacres; ceux-là galopent dans leur calèche, ceux-ci trottent comme des facteurs de la petite poste. Quel tapage sur les places publiques et dans les moindres rues? Et notez, pour ajouter au charme du tableau, que le 1er janvier est invariablement inondé de pluie. Le ciel ne veut pas qu'on l'accuse de lésiner sur la question des étrennes, et, pour s'épargner l'ennui des menus détails, il gratifie tous les ans Paris d'une ondée générale; charmant cadeau dont chacun reçoit les éclaboussures.

Cette année le ciel s'est montré d'une générosité sans pareille il a humecté le jour de l'an des pieds à la tête. Il fallait le voir, ce jour infortuné, trempé jusqu'aux os, crotté jusqu'à l'échiné, incitant le pied dans le ruisseau, se glissant le long des gouttières, et engageant de tous côtés une humble mêlée de parapluies. Singulier spectacle qui montre pendant vingt-quatre heures tout un peuple pataugeant avec un sac de bonbons dans une poche, une poupée dans l'autre; dans la main un polichinelle et un cheval sous le bras!

Mais enfin Paris en est quitte; il a douze mois de répit: jusqu'au 1er janvier 1845, on lui permettra de ne pas vivre exclusivement avec les marchands de joujoux et les confiseurs. Depuis quelques heures, Paris est rentré dans sa vie ordinaire, usant son mouchoir à essuyer tous les baisers et toutes les embrassades qu'il a donnés et reçus aux frais de la nouvelle année, et pensant les saignées faites à sa bourse. --Une moitié de la ville est mélancolique; c'est la moitié qui a acheté les bonbons; l'autre, qui les a vendus ou mangés, se montre d'une humeur charmante.

Mais il est bien question de pastilles et de joujoux! Le 1er janvier a produit des choses autrement graves: il nous a ramené MM. les députés; diable! gardons-nous d'en rire. Il ne s'agit ici, comme on sait, ni de pantins ni de marionnettes; et si nos honorables nous font avaler plus d'une dragée, les dragées représentatives ne ressemblent guère à celles de Boisselier ou de Marquis; le budget, entre autres, le budget, bonbon monstre, n'est pas d'un goût aussi fin ni d'une digestion aussi facile. Le député est donc, en ce moment, l'objet le plus en vogue: il y a six mois qu'on n'en voyait plus, et le besoin commençait à s'en faire généralement sentir; six mois! c'est plus qu'il n'en faut pour vous remettre en crédit dans ce pays adorable. Vous semblez maussade, vous êtes devenu banal et insupportable, on ne veut plus de vous; dès que vous paraissez, on bâille et l'on tourne le dos: «Qui nous délivrera de cet ennuyeux,» dit-on; c'est tout au plus si l'on vous croit bon à divertir la bonne d'enfants et la portière; faites un voyage de six mois; disparaissez pendant six mois; que pendant six mois on n'entende plus parler de vous, et vous reviendrez un homme charmant; il n'y a rien de tel que l'absence pour rajeunir les choses et les hommes, et assaisonner d'un certain sel de nouveauté les plus décrépits et les plus insipides.

Dieu nous garde de penser et surtout de dire que MM. les députés ont besoin de s'absenter pour être exquis; ils le sont toujours, la France le sait; mais enfin, ils subissent la loi commune: un semestre de silence les rend plus piquants au retour et remet le public en appétit.

Le foyer de l'Opéra gagne beaucoup à l'ouverture des chambres; la chronique y languissait; on avait épuisé la question Carlotta Grisi; on était à bout de notes diplomatiques sur madame Stoltz et Duprez; et le *mémorandum* Maria, Forster et Adèle Dumilatre, n'offrait plus qu'un médiocre intérêt; la Chambre est venue se jeter fort à propos à travers ces questions languissantes et les ranimer en variant leur monotonie; le foyer de l'Opéra, depuis le discours de la couronne, a repris une physionomie curieuse et affairée; on y glisse agréablement l'affaire de l'adresse entre une discussion sur telle roulade ou sur tel rond de jambe, et la querelle de la présidence a singulièrement servi à donner de l'importance à la nouvelle du voyage entrepris par M. Léon Pillet à la recherche d'un ténor.

La découverte du précieux ténor n'est pas encore faite, bien que M. le directeur de l'Opéra courre après ce phénix, bride abattue, tout à travers les Alpes; mais le président de la Chambre est déjà trouvé ou plutôt retrouvé; un ténor serait-il un oiseau plus rare qu'un président?

On sait que c'est M. Sauzet, l'élu constitutionnel des trois dernières années, qui est remonté au fauteuil, en passant sur le corps à M. Dupin, qu'on avait essayé de mettre en travers, pour lui barrer le passage. Or, il paraît que M. Sauzet, le meilleur homme du monde et de l'éloquence la plus fleurie, n'est pas encore aguerri contre les émotions de cette lutte annuelle. Je tiens de son médecin que plus d'un mois avant la session, l'honorable député du Rhône éprouve invariablement des inquiétudes abdominales qui ne font qu'augmenter de jour en jour, jusqu'à l'heure fatale où la grande bataille de la présidence doit se décider; alors le malaise redouble, et M. Sauzet a grand peine à se posséder. La dernière candidature de M. Dupin avait rendu la victoire de M. Sauzet plus incertaine que de coutume. Un spirituel député du centre gauche, qui connaît le faible de M. Sauzet, demanda à un ministre, la veille du combat définitif: «Monsieur, avez-vous vu Sauzet ce matin? Comment vont ses entrailles?» On peut affirmer qu'aujourd'hui les entrailles de M. Sauzet se portent à ravir; mais, en revanche, les entrailles de M. Dupin sont peut-être un peu souffrantes.

En même temps que l'ouverture de la session, on nous annonce l'ouverture des bals masqués. Faut-il voir la une allégorie? La salle de l'Opéra-Comique a donné le signal; le débardeur y a fait ses premières armes dimanche dernier; l'Académie Royale de Musique, ne voulant pas encourir les reproches de reculer devant ce *galop* prématuré, annonce ses fameux bals du samedi, bals à grand orchestre, toutes bougies et tous lustres flambants. On voit que l'année 1844 n'est pas d'humeur à engendrer la mélancolie et à se donner des airs de cénobite. A peine née depuis huit jours, elle embouche le cornet à piston, et se met en branle. Elle aura de quoi s'amuser, la luronne! Le carnaval est long et lui promet des nuits infinies de cachucha. On ne dira pas du carnaval de cette année ce que la chanson de Bédouin a dit d'un de ses aïeux:

Ah! qu'il est court! Ah! qu'il est lourd!

Le mercredi des cendres lui donne pleine licence jusqu'au 28 février inclusivement. Janvier et février seront voués tout entiers à l'archet de Musard et à la politique: on se querellera dans les Chambres, et le soir, on fera un tour de valse. Charmante vie!

M. le préfet de la Seine pourra faire des heureux: ce n'est pas le temps qui lui manquera. Ces bals de M. de Rambuteau sont des plus magnifiques et des plus enviés; ceux qui y dansent ne se sentent pas de joie; ceux qui n'ont point leur part dans la fête, en meurent d'envie ou en sèchent de dépit. Que de journées employées à faire de la diplomatie pour arriver à cette conquête! Que de nuits sont troublées par l'ennui d'être exclu de ce paradis municipal! Si M. de Rambuteau était tenu de répondre à toutes les ambitions de contredanse, il faudrait qu'il demandât à son collègue le préfet de police l'autorisation d'ouvrir son bal sur la place Louis XV; peut-être même y serait-on à l'étroit, et faudrait-il y ajouter les Champs-Élysées pour succursale.

Madame de Pontalba menace de faire pâlir l'éclat des bals de l'Hôtel-de-Ville; ce n'est pas que madame de Pontalba et l'Hôtel-de-Ville aient précisément la même clientèle; l'Hôtel-de-Ville, en bon prince qu'il est, donne la main à ses douze arrondissements, les fait danser et leur sert des sorbets et des glaces avec une affabilité presque roturière; c'est Paris qui saute et se rafraîchit au bal de la préfecture, et, en définitive. Paris c'est un peu tout le monde. Madame de Pontalba n'imité pas ces habitudes bénévoles et démocratiques; elle ne prend ses danseurs que dans la fine fleur du grand monde, et toutes ses valseuses habitent les hauts sommets du faubourg Saint-Germain; il faut avoir eu au moins un aïeul ou deux tués à la bataille de Nicopolis, pour être admis à faire un avant-deux chez madame de Pontalba; et s'il n'est pas prouvé qu'un de vos ancêtres était intime ami de Beudoin de Jérusalem, on vous refuse le bal de la préfecture et l'on vous destitue du tour-de-main. Ainsi les bals de Pontalba et les bals de l'Hôtel-de-Ville ont un mérite très-distinct, ce qui n'empêche pas que l'on puisse porter ombrage à l'autre. Cette année, par exemple, l'Hôtel-de-Ville pourrait bien avoir le dessous et s'éclipser devant Pontalba. «Allez-vous chez madame de Pontalba?» sera évidemment le grand mot de ralliement qui courra cet hiver du salon au boudoir. Longtemps on n'avait fait que cette question: «Allez-vous au bal de l'Hôtel-de-Ville?» D'où vient ce changement? Est-ce que les pèlerinages d'outre-Manche et l'air de Belgrave-Square tourneraient les têtes de l'aristocratie?

Le monde raffiné se prépare à faire son plus gracieux accueil à M. le prince Poniatowski, qu'on attend tous les jours d'Italie; le prince vient passer l'hiver à Paris, non pas pour dresser un plan de campagne avec Napoléon, comme aurait pu le faire naguère son illustre père, mort glorieusement dans la retraite de Russie; M. le prince Poniatowski actuel, fils du héros infortuné, est un parfait musicien qui arrive tout exprès pour chanter, de sa belle voix, des airs qu'il compose lui-même, et pour faire le bonheur de nos charmantes petites Parisiennes: «Un prince qui chante si bien! un Poniatowski auteur de si jolies



romances! mais c'est délicieux! ravissant! ne trouvez-vous pas cela divin, ma chère?»-M. de Poniatowski ne va pas seulement sur les brisées de mademoiselle Loïsa Puget, de Bérat et de Labarre, il court après la gloire de Mozart et de Rossini; l'Italie a eu en ce genre des échantillons de son savoir-faire: M. Poniatowski l'a gratifiée d'un ou de deux opéras de son crû. On cite entre autre un ouvrage intitulé: Bonifacio di Geremei; peut-être M. le prince Poniatowski nous fera-t-il aussi le plaisir de nous faire entendre ses opéras; pourquoi Paris serait-il plus malheureux que ne l'a été Florence? Quoi qu'il en soit, il est évident que M. le prince Poniatowski va succéder, dans le monde parisien, à M. le prince Belgioso, longtemps célèbre ici par les charmes de sa voix et ses autres talents d'agrément. M. Belgioso a quitté Paris depuis un an, le volage! Il a bien fallu lui donner un remplaçant: prince pour prince, ces dames n'y perdront rien.

On marie et on tue les gens, dans ce pays-ci, avec un aplomb remarquable. Remontez-vous au fait, vous trouvez que l'homme marié est toujours un parfait célibataire, et que la défunte et le défunt sont plus vivants que jamais. Ainsi, l'autre jour le bruit de la ville m'avait conduit adresser l'autel nuptial pour M. Berryer et madame la marquise de Sommariva; eh bien! j'en suis pour ma corbeille de mariage! M. Berryer n'a nulle intention de s'afficher à la mairie, et madame de Sommariva continue à vivre en paix dans le veuvage. Et moi, qui avais déjà commandé mon babil de noces! je vais tenter une action en dommages et intérêts,--contre qui?--contre l'air, contre le vent qui nous apportent tous ces contes inventés par on ne sait qui, et venus on ne sait d'où?

Tandis qu'on mariait M. Berryer malgré lui, on tuait ma dame Catalani sans plus la consulter; il est vrai qu'on la ressuscitait le lendemain. L'illustre cantatrice a été morte et vivante trois ou quatre fois dans la même semaine. Tout, compte fait, il paraît malheureusement que madame Catalani est positivement morte: un journal musical donnait hier la triste nouvelle d'une façon si affirmative et d'un air si candide qu'il est difficile d'en douter, à moins qu'il n'y ait plus aucune espèce de bonne foi sur la terre. Suivant cette version nécrologique, madame Catalani aurait rendu le dernier soupir dans sa villa, près de Sinigaglia; elle était âgée de soixante ans, étant née en 1784.--Mais de quoi m'avisé-je de le prendre sur ce ton lugubre et de mettre un crêpe à mon bras? Peut-être demain faudra-t-il vous annoncer que madame Catalani n'a jamais joui d'une santé plus parfaite, et qu'au lieu d'un enterrement, elle a donné dans sa villa romana un dîner magnifique où les convives joyeux ont vidé le vin de Chypre et de Champagne, en l'honneur de son teint vermeil et de son embonpoint. On a vu des résurrections, moins extraordinaires, témoin celle de M. Duponchel, ancien directeur de l'Opéra, dont le trépas avait été, il y a trois ou quatre ans, annoncé dans toute la ville par billets de faire part: «Vous êtes invité à assister au convoi et enterrement de M. Duponchel, directeur de l'Académie royale de Musique, mort à huit heures du matin hier, 11 novembre.» La famille, les amis éplorés arrivent au domicile mortuaire pour mener le défunt en terre, et le trouvent dans sa salle à manger, dévorant d'un rude appétit un certain pâté de foie gras.--C'était une plaisanterie de quelques mystificateurs; mais une plaisanterie un peu noire, on l'avouera.

On a calculé la quantité de citoyens français qui ne portent pas de souliers; le chiffre, suivant ce dénombrement, s'élève à vingt millions. Vingt millions sur trente-quatre millions d'habitants! Ou voit que notre patrie n'est pas très-bien chaussée. Il est juste, cependant, de tenir compte de ceux qui portent des sabots; nous en donnerons le total une autre fois, toujours est-il qu'il y a plus de va-nu-pieds en France que de semelles. Un journal annonce, à ce propos, qu'un cordonnier vient d'inventer une mécanique merveilleuse qui peut fabriquer quarante paires de souliers par jour. Mettez cette mécanique dans les mains de tous les cordonniers et de tous les savetiers de France, et vous aurez en peu de temps un incroyable approvisionnement de souliers: de quoi satisfaire tous les pieds qui n'en ont pas. Le journal en question se réjouit fort de cette découverte, et semble croire que toute la France va marcher avec des doubles semelles et des bottes vernies. Nous nous en réjouissons volontiers avec la feuille philanthropique, si une petite réflexion n'ajournait notre joie: fabriquer des millions de souliers à la minute, c'est quelque chose; mais la grande question est de pouvoir payer les mémoires du cordonnier. Quand notre ami le journal aura inventé une mécanique pour donner six francs à tous ceux qui n'ont pas le sou et veulent des souliers, et vingt francs pour une paire de bottes, la question commencera à s'éclaircir. Voilà la vraie mécanique difficile à trouver, et qu'on ne trouvera jamais, j'en ai peur.

La dynastie des Vestris n'est pas morte: un Vestris vient de débiter à l'Opéra, entre mademoiselle Maria et M. Albert. Il a le jarret ferme et digne de ses pères, les grands Vestris. Ombre de Vestris 1er, tu as dû, en voyant ton petit-fils pirouetter si agréablement, battre dans ta tombe un entrechat à huit!





**PIANO.**

*Agitato.*

*cresc.* *ped.* *dim.*

*con anima.*

de quel mot i - ne - so - ra - - ble Viens-tu de frap - per un cœur Qui mit en toi

*tr. gauche.* *dolce.*

*br.* *con forza* *conica.*

son bon - heur? M'é - - loi - guer?.. or - dre con - pa - - - ble, Un serment fait de - vant Dieu N'est-il donc qu'un

*con forza.* *mf.* *p.* *dolce.* *coll. au pcc.*

jeu? Cet ar - rêt ne fut pas ren - du; Non, non, je t'ai mal en - ten - du; Un signe, un geste, u - ne ca - res - se, Dis-moi que je n'ai rien per-

*a tempo.* *prest.* *ritardando.* *ritorn.*

*F* *p* *F* *p*

(Agrandissement)



du De ta ten-dres-se; Quoi! je suis à ses ge-noux Et sans flé-chir son courroux? La fier-  
 lé renait dans mon à--me, Je ne suis qu'une fai-ble fem-me, lian-mis-  
 moi, sois par-ju-re, mais De tes re-mords souffre à ja-mais.

1<sup>er</sup> Chœur.  
 Bien long-temps je fus re-lé--le Aux vœux que tu ma-dres-sais, Aux serments que tu fai-sais; Tu di--sais: «E-tre si-  
 belle? In-pi-ter fa-mour si lien Et n'é-prover rien! Quel jeu cra-et et sans pi-té? Le Cœ-ur-dai-moi a-ni-té, l'ha-que pour a-sant plus pré-  
 tien-dre, tu sut m'ar-ra-cher à moi--tie Un mot bien ten-dre; L'a-han-don et le mé-pris, Vou-la quel en est le prix! La fier-  
 re renait dans mon à--me, Je ne suis qu'une fai-ble fem--me, lian-mis- moi, sois par-ju-re, mais De tes re-mords souffre à ja-mais.

2<sup>e</sup> Chœur.  
 Sais-tu bien que j'é-tais né-- Pour un sort meil-leur, Pour a-voir plus de part au bon-heur? Tu let-tes ma des-ti-  
 né-e, Sans lui peut-être au-jour-d'hui l'ai-rai un ap-poi. Et pour te com-pte-able a-han-dan Je l'a-ent-de-rai ton par-don! Non, non, l'a-mour se change en  
 hat-re, Ma hat-re ne sau-ra non-seul-ment, Sur-las ta pri-me: En vain tu veux me fuir, Pour-pas-ti par mon sou-ve-nir; Pour les  
 jours tu pour-rais être ali--son--te, Deux tes vœux tu ne pour-rais--le Je re-ma-ra tes mots dé-sormais: De tes re-mords souffre à ja-mais! -  
 Prœdes d'E. Desnoes

(Agrandissement)

## Théâtres.

*Le Laird de Dumbicky*, drame en cinq actes, de M. ALEXANDRE DUMAS.--*André Chénier*, de M. DAILLIÈRE.--*Le Médecin de son Honneur*, de M. HIPPOLYTE LUCAS.--*Paris dans la Comète*.--*Gérolstein*.--*Une idée de Médecin*, de M. DARTOIS.

Le Second-Théâtre-Français a donné trois drames coup sur coup, les trois drames dont les noms précédent; M. Dumas, M. Lucas, M. Daillière, sont les pères avoués et reconnus de ces trois enfants; deux sont ornés de rimes et d'alexandrins; le troisième est en simple prose; quand je dis simple, je me trompe: M. Alexandre Dumas ne fait rien simplement Par où commencerai-je? Evidemment par les gros bataillons, c'est-à-dire par M. Dumas et sa prose en cinq actes; MM. Lucas et Daillière, plus légèrement armés, viendront à leur tour. C'est donc *le Laird de Dumbicky* à qui reviennent les honneurs du pas; ne lui enviez pas cette consolation! Le pauvre. *Laird* vient d'éprouver tant de malheurs! le parterre s'est montré pour lui si rude et si implacable!

Son nom est Mac-Allan; vous devinez tout de suite que nous avons affaire à un Écossais, et vous devinez juste. Mac-Allan a un oncle, sir David, grand partisan des Stuarts; après la bataille de Worcester, qui ruina complètement la cause royale, le fidèle sir David recueillit le jeune prince, depuis Charles II, et l'aida à se mettre en sûreté; ceci valut à sir David la haine de Cromwell et la confiscation de ses biens.

La Restauration venue, et Charles II ayant repris possession du trône paternel, sir David songe à obtenir sa réintégration dans sa fortune et dans son autorité; pour réveiller la mémoire du roi Charles, qui l'oublie, il envoie à Londres son neveu Mac-Allan, laird de Dumbicky. A son arrivée, Mac-Allan, trouve qu'au

lieu de s'occuper de récompenser la fidélité de ses vieux serviteurs et de songer aux affaires de l'État, Charles II n'a d'autre soin que celui d'une vie dissipée et frivole. Ceci blesse un peu l'honnêteté du noble Écossais. Patience, il en verra bien d'autres. Savez-vous en effet le rôle qu'on va faire jouer à ce brave laird, et quelle récompense on prépare, dans sa personne, au dévouement de son oncle?--Non pas vraiment.--Eh bien! je vais vous le dire. Le laird de Dumbicky, sans le savoir, devient le pivot d'une intrigue honteuse, qui se débat entre Nelly, la maîtresse en titre du roi Charles II, et le duc de Buckingham, son favori. Voici le mot de ce tripotage: Buckingham veut renverser la favorite Nelly, en lui substituant, dans l'entour du maître, une jeune et honnête fille nommée Sarah, que le roi désire; de son côté, Nelly prétend défendre son crédit et avoir raison de Sarah et de Buckingham.

Mac-Allan est choisi par le duc et par Nelly pour l'éditeur responsable de cette double combinaison; d'une part Buckingham lui fait épouser Sarah légitimement, afin de sauver les apparences et d'éviter au roi l'odieux d'une séduction exercée sur une innocente jeune fille. Le mariage couvre tout. D'autre part, Nelly avertit Mac-Allan de ce guet-apens infâme; ce n'est point par intérêt pour lui, mais par un sentiment de jalousie et pour empêcher Buckingham de réussir.

Le laird de Dumbicky, en sa qualité d'honnête homme et de mari sérieux, n'a évidemment qu'une chose à faire: de rendre l'honneur de sa femme et le sien contre les entreprises combinées de Buckingham et du roi! Or, il se met en garde avec d'autant plus de résolution qu'il est sur de la vertu de Sarah et qu'il l'aime sincèrement. Je ne suivrai pas Mac-Allan, Kelly, Buckingham, le roi et Sarah dans cette bataille; j'ai fait connaître le sujet du drame; on a pu voir que c'était une de ces intrigues passablement équivoques, vingt fois exploitées au théâtre, et tout récemment encore par M. Alexandre Dumas lui-même, à la Porte-Saint-Martin, sous le titre de *Louise Bernard*. Nos dramaturges ne font plus que ruminer. --Les détails ne sauvent pas la banalité du sujet; ce sont toujours les mêmes effets peu scrupuleux, les mêmes moyens effrontés: rendez-vous suspects, portes ouvertes, chambres à coucher, escalades, substitutions de personnes, toutes les vieilles brutalités du drame d'alcôve. Oui, vieilles est le terme, car elles ont fait leur temps et lassé l'honnêteté du public, qui n'en veut plus.--Il va sans dire que le roi et Buckingham sont vaincus par Mac-Allan, que Sarah leur échappe, et que Nelly reste souveraine maîtresse.

La soirée a été orageuse. Les sifflets, les sanglantes apostrophes du parterre ont servi d'escorte au drame malencontreux, pendant les deux derniers actes surtout. Au dénouement, la tempête mugissait avec un effroyable courroux. Cette sévérité n'était que de la justice. Non-seulement le drame méritait peu d'indulgence du côté de l'invention, mais le ton de mauvais lieu qui s'y trahit, mais un dialogue plein de crudités et d'indécence ne pouvaient qu'aggraver les torts de l'auteur. Qu'on n'ait pas du génie et de l'originalité tous les jours, cela se conçoit aisément, les idées nouvelles sont rares, et n'en a pas qui veut; du moins devrait-on toujours respecter certaines convenances et ne pas dépasser les limites permises. On n'a pas besoin pour cela d'être un grand homme, mais tout simplement un homme honnête et suffisamment élevé. Voilà bien des chutes, monsieur Dumas; prenez garde!

L'auteur d'*André Chénier*, M. Daillière, est un jeune soldat dramatique; il fait là sa première campagne; le drame en question est son coup d'essai, ce qui ne veut pas dire précisément que ce soit un coup de maître. Il y a cependant d'honnêtes intentions et quelque mérite dans l'ébauche de M. Daillière. Ébauche est le mot qui convient ici. M. Daillière, en effet, a su, à propos d'André Chénier, assembler quelques scènes d'un effet touchant; mais c'est là tout; l'action, les oppositions, les nuances, la lutte des passions, le contraste des caractères, tout ce qui constitue un drame proprement dit, manque à peu près à l'ouvrage; en deux mots, voici l'affaire:

André Chénier gémit sous les verrous. Pour tromper les douleurs de la captivité, le poète fait des vers. A la poésie se joint une tendre passion, une passion respectueuse et idéale. Une jeune prisonnière, mademoiselle de Coigny, est l'objet de cet amour mélancolique et le partage; c'est pour elle, on le sait, qu'André écrivit cette ode de *la jeune Captive*, qu'il est difficile de lire encore aujourd'hui sans un profond attendrissement.

Cependant l'heure fatale approche; déjà le bourreau a frappé plus d'un compagnon de l'infortuné poète; son tour va venir; il vient en effet, et le mélodieux André sort de ce cachot sans espoir, pour aller à l'échafaud, au milieu des larmes de mademoiselle de Coigny, de Marie-Joseph Chénier et du désespoir de son père.

Il n'y a rien de plus dans l'ouvrage de M. Daillière, si ce n'est des rimes et des tirades qui, sans être toujours irréprochables, annoncent une certaine verve

qui pourra plus tard donner des résultats plus complets. Quoi qu'il en soit, les bravos n'ont pas manqué à M. Daillière, et c'est déjà beaucoup que de commencer par là.

Dans cette course au drame, M. Lucas est le véritable vainqueur. Aux prises avec MM. Dumas et Daillière, M. Hippolyte Lucas a jusqu'au bout gardé la corde; les deux autres couraient encore, qu'il était déjà arrivé. Calderon y est bien pour quelque chose; dans cette lutte, Calderon a été le partenaire de M. Hippolyte Lucas. *Le Médecin de son Honneur* a servi d'enjeu à l'illustre poète; M. Lucas n'a fait qu'y entrer pour une certaine part d'esprit et d'étude ingénieuse; Calderon a fourni le capital.

Don Guttière est le héros de l'aventure; c'est un noble castillan, fort épris de sa femme, dona Mencia, et des plus chatouilleux sur le point d'honneur; un jour qu'il rentre subitement au logis conjugal, il a des soupçons; bientôt ses soupçons se changent en douloureuse certitude: dona Mencia le trahit! Dona Mencia donne de secrets rendez-vous au prince Henri de Transtamare! O douleur! que faire? Don Guttière a bientôt pris son parti: qu'a-t-il besoin de recourir à d'autres qu'à lui-même? N'est-il pas le gardien ou plutôt le médecin de son honneur? il guérira donc cet honneur blessé; et voici l'horrible remède qu'il lui applique.--Une nuit, tandis que dona Mencia sommeille, le sombre don Guttière entre au domicile conjugal mystérieusement enveloppé dans son manteau; il vient suivi d'un chirurgien qu'il a fait saisir et amener de force par deux esclaves maures: «Tu vas entrer là, lui dit-il en lui désignant la chambre de dona Mencia; tu y trouveras une femme endormie: tu t'approcheras d'elle et tu lui ouvriras les veines!--Horreur! s'écrie le chirurgien, pâle et tremblant, vous pouvez me tuer, non faire de moi un assassin.--Eh bien! je te tuerai...» Et les deux esclaves s'approchent du misérable, le poignard levé. «J'irai donc,» dit-il, et il entre en chancelant; un instant après, on le voit revenir tout livide, et s'appuyant sur la porte où sa main sanglante laisse une trace de sang. Ce sang en dit assez: don Guttière est vengé.--Survient le roi de Castille: «Qu'as-tu fait? demande-t-il à don Guttière.--Sire, j'ai eu soin de mon honneur, réplique don Guttière; n'étais-je pas son meilleur médecin?» Et cependant don Guttière ne survivra point à cette terrible exécution; il suivra le roi à la guerre et s'y fera tuer.

Cette dernière scène donne le frisson; si l'on objecte que c'est là un drame bien effroyable pour des nerfs français, nous répliquerons que le drame est espagnol; M. Hippolyte Lucas n'a fait que l'accommoder pour l'Odéon avec beaucoup d'intelligence, en vers très-élégants et très-français.

Toute année qui meurt est sûre de trois ou quatre oraisons funèbres mêlées de vaudeville. L'année 1843 a eu le même sort que les autres: ici, c'est le théâtre du Palais-Royal qui l'enterre dans une revue intitulée: *la Cour de Gérolstein*; là, le théâtre des Variétés paie sa dette à la défunte année par une plaisanterie appelée: *Paris dans la Comète*. Ces deux pièces à couplets ne font que répéter à peu près ce que *l'Illustration* a dit de l'année 1843 dans son dernier numéro: les modes, les théâtres, les pièces sifflées, M. Eugène Sue et les *Mystères de Paris*, les pipes et les cigares, que vous dirai-je? tous les faits mémorables de notre éloge nécrologique de l'an 1843.--Cela n'est pas toujours très spirituel; mais cela fait rire, elle rire est si bon!

C'est une assez pauvre idée que *l'Idée du Médecin*: ce médecin a une sœur; pour attendre un infidèle qu'elle aime, il fait courir le bruit de la mort de cette sœur abandonnée; l'infidèle, en effet, est au désespoir; au fond c'était une bonne âme; puis, il s'aperçoit qu'on s'est moqué de lui, et s'amuse à prendre sa revanche contre le médecin et sa sœur, en feignant de vouloir convoler en secondes noces. Le tout finit, on s'y attend, par une explication et un raccommodement général; l'idée n'est pas neuve.

## **Projet de perfectionnement de la Navigation à la Vapeur, et suppression de la Cheminée dans les bateaux, par M. Lefebvre.**

Il a paru, il y a quelques semaines seulement, une brochure fort intéressante de M. P. Lefebvre, ancien élève de l'École Polytechnique. Cette brochure est consacrée aux développements d'une idée fort bizarre, relative à la navigation à vapeur. Bien que des expériences convenables n'aient pas encore déterminé la valeur de cette invention, comme les bases sur lesquelles elle repose n'offrent rien de contraire aux théories, que peut-être un jour, appliquée de l'autre côté du détroit, sommes-nous destinés à la voir revenir triomphalement

en France et donnée comme la millièmes preuve de la supériorité de l'esprit ingénieux des Anglais, les lecteurs de *l'Illustration* n'en liront pas sans intérêt la description.

C'est du reste un de nos engagements vis-à-vis du public de ne laisser rien paraître de nouveau, dans quelque genre que ce soit, sans être les premiers à les mettre de suite au courant.

Dans les questions de mécanique, où il s'agit de surmonter des résistances, comme, par exemple, dans la locomotion sur terre, on ne s'occupe pas seulement du système qui doit se mouvoir, on n'améliore pas seulement la voiture, le mode d'attelage: on s'occupe aussi, avec grand avantage, du moyen de diminuer la résistance qui s'oppose au mouvement; c'est pour cela que l'on construit les routes ferrées, pavées, les chemins de fer.

Or jusqu'ici, dans le problème de la navigation, on n'a pensé qu'à agir sur le corps flottant; il reste à résoudre la deuxième partie du problème, à opérer sur le fluide en vue de diminuer la résistance.

C'est dans cette voie toute nouvelle que M. Lefebvre s'est efforcé d'entrer. De même que sur les routes ordinaires, l'introduction du fer disposé en rail, permettant l'emploi des machines en diminuant les chocs et les frottements, a donné à la locomotion cette rapidité qui n'est pas une des moindres merveilles de notre époque; de même sur les fleuves, les canaux, M. Lefebvre pense que l'air est appelé à jouer un rôle analogue et à augmenter d'une manière considérable la vitesse de la navigation à vapeur.

Ainsi, dans le système de l'auteur, le corps flottant, le vaisseau ne doit plus avoir à vaincre la résistance d'un liquide, de l'eau, mais d'un mélange infiniment moins dense de gaz et de liquide, de l'eau et de l'air.

Certes il serait difficile de disputer à M. Lefebvre la priorité de son ingénieuse idée, et si nous rapportons le fait suivant, c'est bien moins pour lui enlever le mérite de son invention que pour faire comprendre tout ce qu'elle peut avoir de pratique.

Un mécanicien de Séville avait fait une pompe au moyen de laquelle il espérait élever l'eau à une grande hauteur; mais, arrivé; à trente-deux pieds, l'eau s'arrêtait, et tous les efforts du mécanicien étaient superflus; dans un moment d'emportement il jette avec violence son marteau: le tuyau de la pompe est atteint, et l'eau s'élanche au niveau désiré! On chercha la cause du phénomène: c'était un petit trou ouvert dans la paroi du tuyau; et c'est ainsi que fut trouvée la pompe de Séville, dont on voit quelques modèles dans de vieux cabinets de physique. Un livre, déjà ancien, donne de cette manière la description d'une de ces pompes exécutée en grand:

«On a vu il y a quelques années, place Dauphine, une pompe aspirante qui jetait l'eau sans interruption à une hauteur de cinquante-cinq pieds. Son canal d'aspiration était percé d'un trou très-petit qui restait constamment ouvert. L'air, entrant impétueusement par cet orifice, entrecoupait l'eau à mesure qu'elle montait dans le canal aspirant; de sorte qu'il se formait dans ce canal une colonne mixte d'eau et d'air, et par conséquent assez légère pour pouvoir être portée à la hauteur de cinquante-cinq pieds par l'air extérieur qui pressait sur l'eau du réservoir.»

Voici donc un cas dans lequel, par l'introduction de l'air dans l'eau, on parvient à constituer un liquide d'une densité moindre qui se comporte alors comme un nouveau corps.

Or, telle est précisément la donnée du problème que s'est posé M. Lefebvre.

L'auteur propose de faire mouvoir par la machine à vapeur d'un bateau une machine soufflante, ce qui est d'une exécution facile. Cette machine soufflante sert à chasser de l'air par un tuyau placé au point le plus bas de l'avant du bateau; et ce tuyau est lui-même percé d'une infinité de petits trous tout le long de sa partie supérieure. L'air arrivant dans l'eau en petits filets rendus discontinus par la marche du bateau forme une multitude de globules. Voilà donc un bateau ne rencontrant plus dans sa progression qu'un mélange composé partie de liquide, partie de globules d'air, mélange dont la densité est bien moindre que celle de l'eau, fig. 1 et 2. Deux questions se présentent de suite à l'esprit pour apprécier la valeur de cette proposition.

1<sup>o</sup> La résistance sera-t-elle réellement diminuée?

2<sup>o</sup> Y aura-t-il avantage à utiliser la force motrice, à vaincre de cette manière la résistance?

La théorie permet de répondre affirmativement à la première. En effet, la résistance considérée comme proportionnelle à la densité du fluide, doit nécessairement diminuer.

De plus, si l'on cherche à se rendre compte des effets obtenus par ce bouillonnement d'air à l'avant du bateau, on trouve:

1<sup>o</sup> Que le volume déplacé par le bateau en mouvement aura une moins grande masse;

2<sup>o</sup> Que pressé en tout sens par le liquide, le bateau le sera moins à l'avant qu'à l'arrière, et par ce seul fait sera sollicité dans le sens de sa marche.

En effet, la pression de l'eau, d'après des expériences admises, ne s'exercera pas sur les globules d'air en mouvement comme si elles étaient en repos.

3<sup>o</sup> La succession de chocs produits par la rencontre du fluide en repos et du bateau en mouvement consommera une moins grande quantité de travail, vu qu'au moyen de l'espèce de coussin formé par le mélange d'air et d'eau, ils n'auront plus lieu qu'entre corps élastiques.

Pour se former une idée juste de l'importance de cette dernière considération, il suffit de savoir que M. Piobert, chef d'escadron d'artillerie et membre de l'Institut, chargé par le gouvernement d'expériences fort curieuses sur la pénétration des corps, ayant tiré des boulets de canon dans l'eau, vit leur mouvement s'amortir avec une extrême rapidité; ce qui prouve l'énorme résistance opposée. Le choc à l'entrée était tel que des obus (boulets creux) qui pénétraient sans se rompre dans des terres rassisées étaient constamment brisés.

Rien dans l'état actuel de la science ne peut nous mettre à même de résoudre la deuxième question: sera-t-il plus avantageux d'employer une partie de la force motrice à vaincre la résistance de la manière proposée? M. Lefebvre établit par un calcul dont les données sont tirées de l'ouvrage de M. Poncelet, qu'une pompe qui chasserait à l'avant d'un bateau un mètre cube d'air par seconde, devrait être mue par une force équivalente à seize chevaux-vapeur. Reste donc à savoir, et l'expérience seule peut nous l'apprendre, si un bateau dont les roues seraient mises en mouvement par une force de cinquante chevaux, par exemple, n'irait pas tout aussi vite que si trente-quatre chevaux seulement étaient employés à faire mouvoir les roues, et seize à faire jouer la pompe proposée. Une pareille expérience nous semble devoir être nécessairement faite un jour ou l'autre.

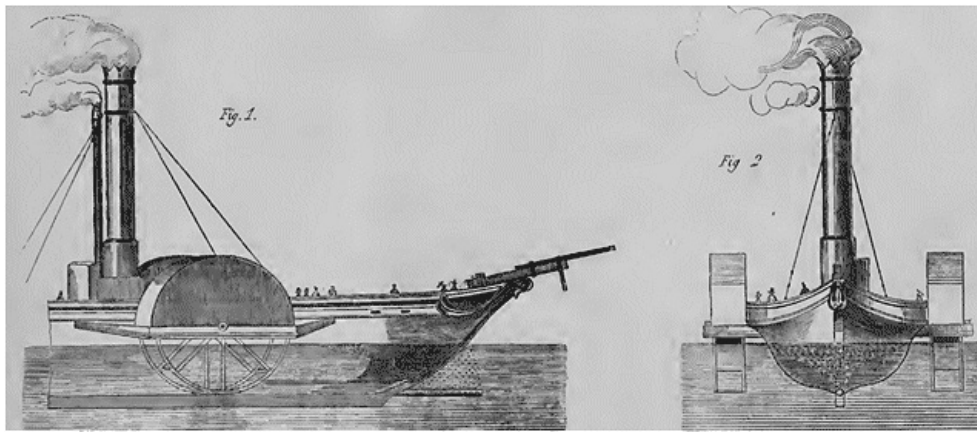
Au reste, pour que ce système fût réellement avantageux, il ne suffirait pas qu'il pût servir à diminuer la résistance qui s'oppose au mouvement du bateau, il faudrait encore que par son emploi, on parvint à dépasser le maximum de vitesse obtenu jusqu'à ce jour. Or cette limite, dit M. Lefebvre, résultant bien plus de la diminution rapide de la proportion d'effet utile de l'appareil moteur, quand on augmente sa vitesse, que de la difficulté d'accroître la force motrice, il est évident que le système proposé l'emportera sur l'ancien pour obtenir les derniers accroissement de vitesse.

Il paraît ainsi que son succès commercial est probable, surtout dans les cas où il importe d'obtenir avant tout de grandes vitesses, condition souvent la plus importante de toutes.

L'auteur a relégué dans une de ses notes, et nous sommes fâchés qu'il ne lui ait pas donné plus de développement, une proposition que nous regardons comme le complément de son système: c'est la suppression de la cheminée.

Il est bien démontré aujourd'hui que le tirage nécessaire à la combustion, obtenu au moyen d'une cheminée, ou, en d'autres termes, la vitesse imprimée à l'air au moyen d'un combustible, coûte beaucoup plus cher que la même vitesse imprimée par des agents mécaniques. M. Clément et M. Pecllet l'ont positivement établi, tellement que, sans la complication de la machine et le danger des coups de feu pour les chaudières, il n'est pas un ingénieur qui n'admit qu'il n'y eût économie de combustible à faire précéder le foyer d'un ventilateur qui chasserait l'air, et qu'une combustion mieux utilisée compenserait au moins l'excès de force qu'il faudrait faire développer à la machine.



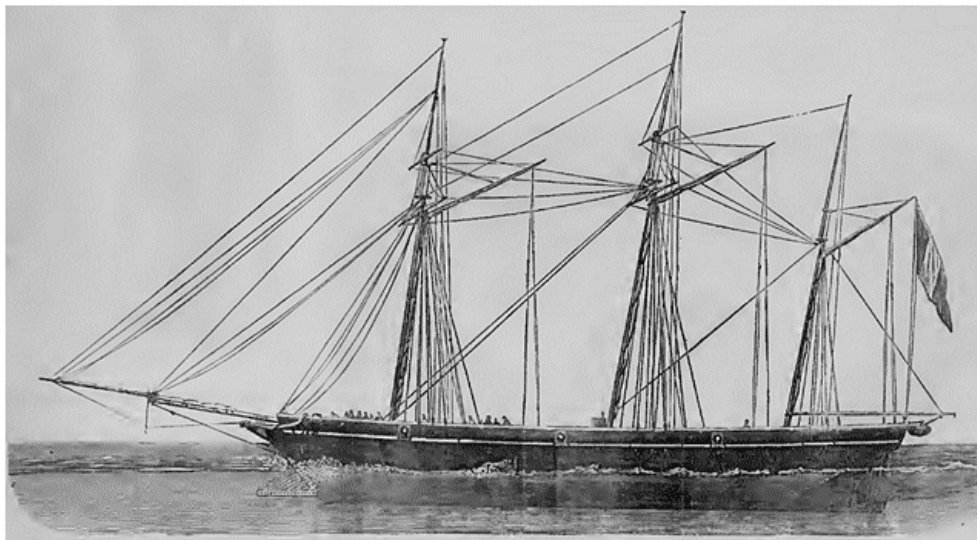


**Perfectionnement de la navigation à la vapeur.--Fig. 1. Avant d'un bâtiment à roues avec courant d'air, vu de côté.**

**Fig. 2. Avant du bâtiment vu de face.**

L'impossibilité de donner beaucoup de hauteur aux cheminées de bateaux est la cause principale du peu d'effet utile du combustible. Or, si l'on fait aspirer à la machine soufflante proposée, au lieu d'air, les produits mêmes de la combustion, n'en résultera-t-il pas qu'une partie du travail qu'elle consommera correspondra à la partie du combustible précédemment employée au tirage?

Dans le cas où il faudrait lancer 1 mètre cube par seconde, soit 360 mètres cubes par heure, chaque kilogramme de houille correspondant en général au passage dans la cheminée de 18 mètres cubes d'air, on voit que l'aspiration d'un mètre cube par seconde suffirait pour la combustion de 200 kilogrammes de charbon par heure, ou pour une machine de quarante à cinquante chevaux.



**Bâtiment à hélice avec courant d'air, sans cheminée.**

Les lecteurs de l'*Illustration* n'ont pas oublié la description de la goélette à hélice *le Napoléon*. Au lieu de ces deux lourdes roues à palette qui flanquent les deux côtés des bateaux à vapeur, la goélette *le Napoléon* a pour propulseur une hélice placée à son arrière et au-dessous de la ligne de flottaison; en sorte que le bâtiment semble marcher comme par enchantement; mais il reste encore sur le pont cette énorme cheminée qui obstrue le passage, empêche toute voilure un peu complète, et vomit sur la tête des passager» des torrents de noire fumée. Adoptez, le système de M. Lefebvre, et cette cheminée disparaîtra comme dans le système de M. Sauvage les roues ont disparu. N'aurons-nous pas alors atteint l'idéal de la navigation à vapeur?

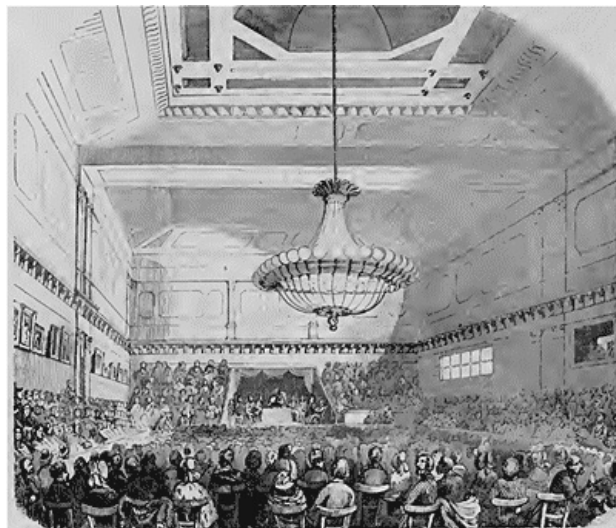
## **Séance semestrielle de la Société Philotechnique.**

La Société philotechnique, la plus ancienne des sociétés littéraires après l'Académie française, a tenu dimanche, 17 décembre, dans la jolie salle du la rue Neuve-Vivienne, l'une de ses deux séances publiques. L'assemblée était fort brillante et très-nombreuse. Lorsque M. le baron Ladoucette, secrétaire



perpétuel, en énumérant les pertes et les acquisitions que la Société a faites depuis six mois, a annoncé la mort d'un de ses plus illustres confrères, Casimir Delavigne, l'auditoire entier s'est montré vivement ému.

Plusieurs lectures en prose ou en vers ont été faites par les membres de la Société. Celles qui nous ont paru produire le plus d'impression sont *les Deux Vieillards*, de M. Villeneuve fils; *Les Deux Ouvriers*, de M. Desaint; une fable de M. Lavalette; *En public*, de M. Berville; une épître sur *l'Ingratitude*, de M. Viennet; et surtout une *Épître aux faiseurs de contes*, de M. Roux de Rochelle.-- Ces lectures terminées, un concert vocal et instrumental, dans lequel on a entendu Levassor, a eu lieu comme les années précédentes.



**Séance de la société philotechnique dans la salle des Concerts Vivienne.**

En résumé cette fête artistique et littéraire a été digne d'une Société qui compte parmi ses membres plusieurs de nos artistes les plus célèbres et de nos littérateurs les plus recommandables.

## **Institution royale des Jeunes Aveugles.**

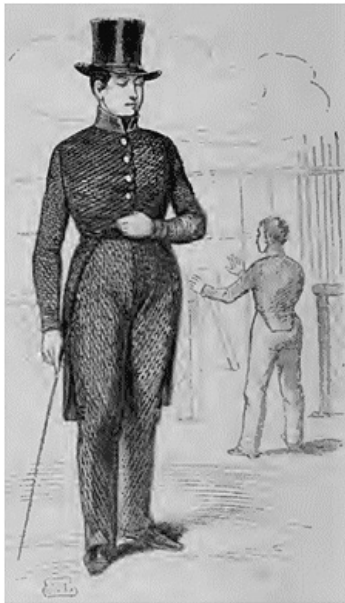


**Institution des Jeunes Aveugles.--Inauguration du nouvel établissement.**

La cécité! est, de tous les maux qui affligent l'espèce humaine, celui qui, en tout temps et dans tous les pays, a été en possession de l'intérêt le plus constant et le plus universel. Le roi saint Louis, auquel les établissements de bienfaisance doivent tant chez nous, acquit de l'évêque de Paris une pièce de terre voisine du cloître. Saint Honoré, appelée *Champouri* sur laquelle il fit construire une maison, qui plus tard forma l'encoignure de la rue Saint-Nicaise, et qui était destinée à loger et entretenir des aveugles pauvres au nombre de *quinze-vingts*, comme on comptait alors, et qui prit son nom du nombre de ses

hôtes. On ignore la date précise de cette fondation: on sait seulement qu'elle remonte à l'année 1260 environ. Voici ce qu'en dit le confesseur de La reine Marguerite: «Aussi li benoyst roy fist acheter une pièce de terre de lez Saint-Ennouré, où il fist fère une grant mansion porceque les pources avugles demorassent ilecques perpétuelement jusques à trois cens; et ont touz les anz de la borse du roy, pour potages et pour autres choses, rentes. En laquelle mansion est une église que il fist fère en l'eneur de saint Rémi, pour ce que lesditz avugles aient ilecques le service Dieu. Et plusieurs fois avint que li benoyst roy vint as jours de la feste Saint-Rémi, où lesditz avugles faisoient chanter solennellement l'office en l'église, les avugles présens entour le saint roy.» En effet, Louis IX avait, en 1270, constitué de nouveau trente livres de rentes destinées spécialement au potage de ces trois cents aveugles. Clément XIV, de son côté, par une bulle de 1265, avait recommandé cette institution aux évêques et prélats de France, elles avait invités à accueillir et à favoriser les quêteurs qui allaient recueillant des aumônes pour elle. Guillaume de Villeneuve, dans ses *Crieries de Paris*, nous les présente demandant à grands cris du pain dans les rues:

A pain crier mettent grans peines  
Et si l'avugle, a haute alaine.  
Du pain a cels de Champ porri,  
Dont moult sovent, sachiez, me ri.



**Institution des Jeunes Aveugles.  
Costume des garçons.**

mousquetaires noirs, et le nombre des infirmes secourus fut augmenté; mesure bienfaisante à laquelle on ne put reprocher que de faire mentir le titre de l'établissement.

Pendant plus de cinq siècles on avait cru avoir tout fait en venant en aide à un petit nombre de malheureux que leur état de cécité absolue et d'indigence constatée condamnait à mourir de faim; mais personne n'avait songé encore à chercher le moyen de mettre les aveugles de naissance dans la position de suppléer en quelque sorte par une éducation spéciale au sens qui leur manquait. En 1781, un homme de bien, un pauvre professeur d'écriture qui était frère d'un savant minéralogiste, Valentin Hauy, auquel pesait la position de frère d'un homme de mérite, eut occasion de voir et d'entendre à Paris, au concert spirituel de mars 1781, une jeune aveugle, célèbre pianiste de Vienne, mademoiselle Paradis, qui au moyen d'épingles placées en forme de notes et de lettres sur de grandes pelotes, lisait rapidement la musique et l'exécutait de manière à enlever tous les applaudissements. Elle

Rutebœuf poète du treizième siècle, dans sa pièce des *Ordres de Paris*, se montre assez peu partisan de cet établissement, dont il dit en substance. «Je ne sais trop pourquoi le roi a réuni dans une maison trois cents aveugles qui s'en vont par troupes dans les rues de Paris, et qui, pendant que le jour dure, ne cessent de *braire*. Ils se heurtent les uns contre les autres et se font de fortes contusions, car personne ne les conduit. Si le feu prend à leur maison, il ne faut pas en douter, la communauté entièrement brûlée, et le roi obligé de la reconstruire sur de nouveaux frais.»

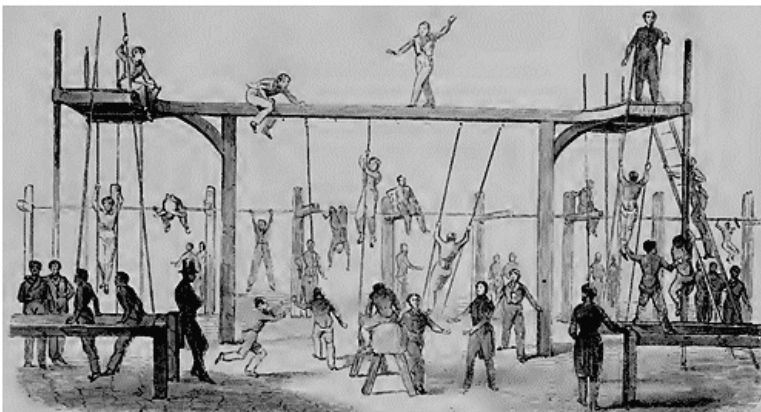
Les quinze-vingts demeurèrent dans leur habitation primitive jusqu'en 1779. A cette époque, le cardinal de Rohan, grand-aumônier de France, fameux par son luxe, sa crédulité et le rôle qu'elle lui fit jouer dans l'intrigue du collier, le cardinal de Rohan les transféra au faubourg Saint-Antoine, rue de Charenton, dans l'ancien hôtel des



**Institution des Jeunes Aveugles.  
Costume des filles.**

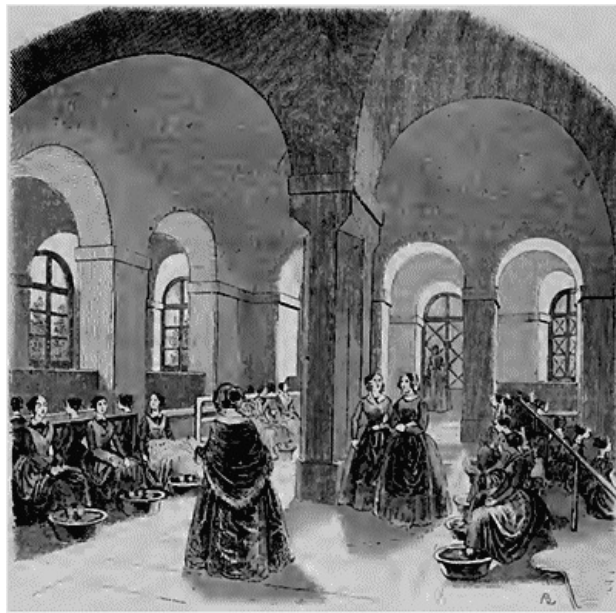
n'expliquait pas moins bien la

géographie sur des cartes en relief, dont l'invention était due à un autre aveugle, Weissembourg, de la ville de Manheim. Valentin Haüy comprit tout le parti qu'on pourrait tirer pour l'éducation des aveugles-nés, jusque-là totalement négligée en France, de ces procédés ingénieux développés et complétés. Il raconte lui-même, dans une brochure qu'il publia plus tard, que préoccupé de cette pensée, un jour qu'il passait sur le boulevard du Temple, il aperçut des aveugles jouant de plusieurs instruments avec des lunettes sur le nez et feignant de lire la musique placée devant eux. Cette triste parade l'émut péniblement; il s'approcha de ces infortunés, et leur demanda s'ils ne préféreraient pas lire réellement la musique, à se rendre ainsi la risée des passants. Ses observations furent peu goûtées, et il vit bien qu'il n'avait pas encore rencontré les sujets qu'il lui [Illustration: Institution des Jeunes Aveugles.--Costume des filles.] fallait. Cherchant un aveugle intelligent pour appliquer la méthode qu'il avait conçue, il le trouva enfin près de l'église de Saint-Germain-des-Prés, C'était un aveugle né à Lyon, qui mendiait pour soutenir sa mère; il se nommait Lesueur, et de même que Valentin Haüy allait devenir pour les jeunes aveugles ce que l'abbé de l'Épée était déjà pour les sourds-muets, Lesueur était destiné de son côté, à en être le Massieu. Valentin Haüy avant interrogé cet enfant, fut frappé de son intelligence; il l'emmena chez lui, le réunit à d'autres infortunés, et, après les avoir instruits, il présenta Lesueur à la Société Philanthropique, qui, satisfaite de cet essai, accorda à l'instituteur une maison située rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18, et des fonds pour l'entretien de douze élèves. Le succès justifia cette libéralité. En 1786, Haüy fut appelé à faire exécuter aux élèves formés par lui leurs exercices devant le roi et toute la cour. Ils devinrent l'objet de l'attention générale, du plus vif intérêt, et le maître reçut des encouragements qui lui permirent d'augmenter leur nombre. Dans cette même année Valentin Haüy dédia au roi et publia un ouvrage de lui, composé et imprimé par ses élèves aveugles, avec des caractères dont la saillie et des presses dont le foulage donnaient un relief tel à l'impression que les aveugles peuvent le lire en promenant le bout de leurs doigts sur les lignes. Le titre de ce livre énumère tout ce que Haüy avait déjà à peu près obtenu: Essai sur l'éducation des Aveugles, ou Exposé de différents moyens vérifiés par l'expérience, pour les mettre en état de lire à l'aide du tact, d'imprimer des livres dans lesquels ils puissent prendre des connaissances de langue, d'histoire, de géographie, de musique, etc., d'exécuter différents travaux relatifs aux métiers. Ces jeunes; aveugles furent aussi utilisés en apprenant à lire à des enfants, clairvoyants.



**Institution des Jeunes Aveugles.--Gymnase.**

En 1790, le duc de Larochehoucauld-Liancourt obtint du Directoire du département de Paris que les jeunes aveugles et les sourds-muets seraient placés au couvent des Célestins, près de l'Arsenal. Cette réunion, sollicitée par un homme de bien, pensa être fatale aux deux œuvres. L'Assemblée nationale, par un décret du 2 juillet 1791, décida bien que les deux écoles seraient entretenues aux frais de l'État; mais la mésintelligence qui avait éclaté entre les chefs de l'un et de l'autre établissement contrariait toutes les dispositions généreuses prises à leur égard, et pensa amener la ruine de ces institutions. La discorde s'étendit jusqu'aux élèves, qu'on était arrivé à mettre en communication, mais non à faire vivre en bonne intelligence. Les sourds-muets composaient, en caractères en relief, des phrases que les aveugles lisaient par le toucher, et auxquelles ils répondaient par la langue des signes qu'on leur avait appris. Enfin, en 1795, un décret de la Convention vint sagement opérer la séparation et transféra les jeunes aveugles dans la maison Sainte-Catherine, rue des Lombards. Une bourse gratuite fut en même temps créée pour chacun des quatre-vingt-trois départements que formait alors la France.



**Institution des Jeunes Aveugles.--Salle des bains.**

Malheureusement Valentin Haüy, à la philanthropie ingénieuse, patiente et dévouée duquel l'institution devait son existence, n'était pas né administrateur. Le regret qu'il avait de se séparer d'un de ses élèves le portait à envisager la maison qu'il dirigeait plutôt comme un hospice qu'ils devaient habiter toujours que comme une maison d'éducation spéciale où ils ne devaient demeurer que le temps nécessaire à leur instruction. Il maria donc des aveugles et introduisit, sans l'avoir prévu, dans l'établissement, les abus qui devaient résulter inévitablement de ce mélange de ménages et de célibataires. Le mal était grand, mais un arrêté ministériel du 4 nivôse an IX (1807) y apporta le pire de tous les remèdes. Il fut ordonné que les jeunes aveugles seraient réunis à l'hospice des Quinze-Vingts, c'est-à-dire que des jeunes gens, auxquels on avait donné de l'éducation, seraient incorporés et confondus avec des aveugles mendiants qui n'en avaient reçu aucune, et avec lesquels, par conséquent, ils n'avaient pas de point de contact.

Ce déplorable état de choses subsista jusqu'en 1815, année où une ordonnance royale prononça enfin la séparation des Jeunes-Aveugles des Quinze-Vingts, et la translation des premiers, opérée, peu après, à l'ancien séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor.

C'est là que l'institution, classée parmi les établissements généraux de bienfaisance, est demeurée jusqu'à sa récente translation dans les bâtiments dont l'érection a été votée en 1838, dont la première pierre a été posée en 1839, et dont elle a achevé de prendre possession le dimanche 24 du mois dernier, jour de la consécration de la chapelle.

Cet édifice a été construit sur un terrain compris entre le boulevard des Invalides, la rue de Sèvres, la rue Masseran et de la petite rue des Acacias. L'entrée principale, fermée par une grille en fer placée entre deux pavillons, est située sur le boulevard, d'où l'on peut admirer le fronton de l'édifice dû au ciseau de M. Jouffroy, sculpteur. Le sujet choisi par l'artiste est en parfaite harmonie avec l'établissement; c'est, d'un côté, Valentin Haüy enseignant le travail à ses élèves; et de l'autre, une institutrice donnant des leçons aux jeunes filles aveugles, et au milieu, la Religion les encourageant tous deux. Les dispositions intérieures du local ont été combinées de manière à isoler les filles des garçons, et les uns comme les autres trouvent les mêmes commodités, les mêmes dispositions dans la partie qui leur est affectée. Le bâtiment du milieu formant la séparation des deux quartiers n'a de commun que la chapelle qui se trouve au premier étage. Les garçons sont placés dans l'aile de droite, et les filles dans l'aile de gauche au rez-de-chaussée; à l'entrée, sont, des deux côtés, des réfectoires garnis de tables de marbre posées sur des trépiers en fonte fort élégamment ouvragés; les cuisines se trouvent derrière, et, dans le fond, les salles de bains disposées de manière à servir la fois trente-deux bains de corps et trente-deux bains de pieds. Le puits de Grenelle fournit à tous les besoins de l'établissement, et son eau y arrive conservant encore une température assez élevée.

A droite et à gauche sont les salles de récréation. Les salles de classe et d'étude sont au premier étage au-dessus de ces dernières; à leur extrémité, sur le boulevard, les salles de conférence, entre lesquelles se trouve celle du conseil. L'appartement du directeur est à côté, dans le pavillon de droite, et celui de la première institutrice dans le pavillon de gauche. La chapelle se

trouve, ainsi que nous l'avons dit, dans le bâtiment du milieu; elle est des ordres ionique et corinthien combinés ensemble; la nef est soutenue par vingt-quatre colonnes, dont quatre en marbre plein et les autres en stuc; le plafond des bas côtés est coupé par des caissons, décoré uniformément par des peintures de fantaisie. Le grand plafond est orné de rosaces dorées qui produisent un très-bel effet. Des inscriptions, renfermées dans des médaillons repliant au pourtour, relatent les phases successives de l'institution. Le monument est de forme demi-circulaire, terminé en calotte; l'autel est placé au fond contre le mur, dans lequel est ménagée une niche pour le tabernacle. Des tribunes sont élevées de chaque côté et se prolongent d'un bout à l'autre de la nef; les dispositions intérieures ont été prises de manière à pouvoir couper le vaisseau en deux parties par une cloison mobile placée à l'origine de l'hémicycle et ménageant en avant une grande salle d'exercice pour les élèves. L'appartement de l'aumônier est contigu à la chapelle. Le deuxième étage est composé, dans les deux quartiers, de vastes salles servant de dortoirs, de logements pour le médecin, l'agent comptable, etc.; le logement des sœurs est au troisième étage, entre l'infirmerie des garçons et celle des filles, à côté desquelles se trouvent d'autres salles de bains pour les malades et un promenoir pour les convalescents. Les archives sont placées sur la chapelle au bout d'un grand dortoir supplémentaire. Viennent ensuite les logements des professeurs, des divers employés de l'établissement, et les ateliers. En résumé, rien n'a été négligé dans le nouvel édifice pour conserver la santé et assurer le bien-être des hôtes infortunés qu'il a reçus: ils y ont trouvé un air pur, des logements vastes et sains, de beaux jardins où ils pourront se livrer à des exercices gymnastiques, et enfin une distribution commode et parfaitement entendue.

La foule que la cérémonie religieuse avait appelée dans cet établissement rendait, en sortant, hommage à l'habile et consciencieux architecte qui a dressé, les plans et dirigé les travaux de cette construction. En trois années il est parvenu à la mener à fin, parce qu'il a su en même temps se renfermer dans ses devis et ne pas dépasser le chiffre de dépense qu'il avait annoncé. Il n'a donc pas eu de crédit supplémentaire à demander et à attendre; il n'a donc pas laissé le temps à l'administration supérieure de changer successivement vingt fois d'avis; enfin il a su éviter tous les inconvénients et tous les scandales qu'on a signalés dans une foule d'autres travaux publics. Cet artiste éminent et honnête homme est M. Philippon, auquel vient d'être accordée la croix de la Légion-d'Honneur, et qu'un journal proposait de nommer ministre, pour la recette, bien rare de nos jours, qu'il possède d'aligner les dépenses avec les crédits.

On a demandé à M. Philippon un édifice qui put recevoir non-seulement les élèves gratuits, dont le nombre vient d'être porté à cent-vingt, mais au besoin, et pour faire face aux éventualités d'augmentation nouvelle du chiffre des boursiers comme au service des élèves payants, un total de trois cents jeunes gens. M. Philippon a fait ce qu'on lui a demandé. Il ne s'est pas borné à construire un établissement salubre pour remplacer celui de la rue Saint-Victor, qui ne l'était guère; on a voulu un collège, non pas un de ces tristes, humides et froids couvents défroqués où nous avons tous été élevés, où nos enfants le seront probablement encore, mais un collège bien ciré, bien chauffé, bien illuminé, qui fit enfin dans les établissements d'éducation et de bienfaisance une véritable révolution. Ce qu'on voulait, M. Philippon l'a admirablement exécuté.

Mais maintenant que nous avons rendu pleine justice à l'artiste, nous sera-t-il permis de penser et de dire que le parti qu'on a pris et qu'on va suivre ne nous paraît pas le meilleur de tous? D'après les calculs de M. Dufau il y a en France trente-six ou quarante mille aveugles. Vous construisez un hôtel où vous pourrez, en recevoir trois cents de l'âge de dix à quatorze ans qui pourront y demeurer huit années. C'est une population qui se renouvellera bien lentement et qui est dans une proportion bien minime avec le chiffre de tous les êtres qui naissent affligés de cette même infirmité. Nous voudrions, et nous croyons ce vœu tout à fait exécutable, nous voudrions que tout enfant aveugle né de parents pauvres fût admis de droit et gratuitement dans cet établissement, y reçut une instruction sommaire, et y apprit un métier; que, cela fait, il fût immédiatement rendu à sa famille et fit place à un autre infortuné. Nous ne croyons pas que cela entraînaît l'État à des dépenses bien lourdes pour le budget, dépenses que nous regarderions comme l'acquit d'une dette sacrée envers le malheur. Il ne faut pas le dissimuler, ce n'est pas plus le travail manuel qui domine dans l'éducation donnée à ces enfants que ce ne sont les ateliers qui tiennent la plus grande part de l'édifice de M. Philippon. L'enseignement y est triple: l'enseignement intellectuel, musical et industriel. Tous les élèves reçoivent l'instruction primaire, c'est fort bien; mais on donne l'instruction supérieure à tous ceux qui ne sont pas d'une intelligence absolument rebelle, et nous pensons que les élèves payants et les boursiers

annonçant des facultés exceptionnelles devraient être seuls admis à ces cours. Nous avons lu dans un des médaillons qui règnent au pourtour de la chapelle l'inscription suivante: «Paingeon, ancien élève de l'Institution et lauréat du concours général, est nommé professeur de mathématiques au Lycée d'Angers.» C'est sans aucun doute un fort honorable souvenir pour l'établissement; mais nous avons vainement cherché la mention de quelque succès du même genre dans l'industrie. La musique instrumentale ne nous paraît de même devoir être enseignée qu'à ceux des élèves gratuits qui annoncent pouvoir y trouver par leurs dispositions toutes particulières un moyen d'existence. Quant aux professions, concentrez-y presque entièrement l'attention et les efforts des enfants. Déjà vous avez reconnu que les garçons pouvaient être utilement appliqués au tressage des chaussons et des nattes, au tour et à l'ébénisterie, à la broserie, au tissage de la toile et du molleton, à la vannerie, et les filles au filet, aux dessous de lampes, au rempaillage; déjà aussi la maison et les hospices sont fournis d'un certain nombre d'objets dus à leur travail. Faites qu'ils s'y donnent presque tous et presque uniquement; élargissez encore le cercle des professions auxquelles ils ont été jusqu'ici reconnus applicables; la construction que vous venez d'édifier demeurera le collège de l'institution, et M. Philippon vous construira une école d'arts et métiers qui la complétera bien utilement.

Déjà s'est formée une société de patronage pour les aveugles travailleurs qui a ouvert des ateliers où elle les reçoit et les fait travailler pour son compte. Elle les loge et les nourrit, et en échange leur demande des produits dont la valeur atteint 1 franc 25 centimes. Lorsque la journée a été plus productive, l'excédant est acquis à l'aveugle. Nous n'hésitons pas à croire que mettre ainsi tous les aveugles-nés en position d'aborder ces ateliers et d'y assurer leur existence, est une tâche plus vaste sans doute, mais aussi plus utile dans ses résultats que celle de fournir quelques bacheliers de plus aux examens de l'Université.

Dieu nous garde de laisser peser sur l'homme éclairé, et dévoué qui dirige cet établissement la critique que cet article renferme. Comme l'architecte, il est forcé de suivre le plan qui lui a été tracé. La révolution que nous demandons ne dépend pas d'un directeur. Elle dépendrait d'un ministre qui voudrait bien prêter à cette question l'attention qu'elle nous semble réclamer et qui aurait auprès des Chambres une réputation de conscience et d'études assez bien faite pour qu'elles n'hésitassent pas à lui fournir les moyens de l'opérer. Ce que nous disons des Jeunes Aveugles, nous pourrions le dire des Sourds-Muets. Par les mesures prises et la marche suivie jusqu'à ce jour, l'État ne vient pas en aide à plus de 1000 aveugles indigents et aveugles-nés (1) et à plus de huit cents sourds-muets. Nous avons déjà dit que l'on compte 36 à 40,000 des premiers; les seconds sont au nombre d'environ 30,000. Dans plusieurs États d'Allemagne, ils sont tous secourus. Nous croyons que le gouvernement français pourrait faire mieux encore, ce serait, à l'aide d'un sacrifice mieux entendu, de les mettre presque tous à même de n'avoir besoin de personne.

Note 1: La progression de bienfaisance de la part de l'État à l'égard des aveugles a été peu rapide depuis saint Louis. La bienfaisance privée est pour une part dans le chiffre des bourses de l'Institution royale. On lit l'inscription suivante au pourtour de la chapelle: 1829.-- Une donation testamentaire de madame Champion, veuve Vignette, crée huit bourses gratuites à l'Institution.»

## **Les Caprices du Cœur.**

### **NOUVELLE.**

Le cœur d'une femme est une partie  
des cieux; mais aussi, comme le firmament,  
il change nuit et jour.  
(BYRON.)

#### **1.**

Ceci se passait cette année, dans un petit château des environs de Paris, une habitation délicieuse bâtie au milieu d'un site pittoresque, le seul paysage un peu montagneux qui soit à dix lieues à la ronde.

Ce jour-là, qui avait été l'un des plus beaux du mois d'août, le soleil se coucha

dans un océan de flammes, et les longues traînées de pourpre qui suivaient son char demeurèrent sur l'horizon plus d'une heure après qu'eut disparu le dernier de ses rayons. La nuit commença, mais une de ces nuits si lumineuses et si tièdes qu'elles ne sont plutôt qu'une hâtive aurore du jour impatient de reparaitre. L'âme et le corps, tous deux accablés par les haleines caniculaires, ne se sentent réellement la force de vivre qu'à cette heure du crépuscule où les premières brises du soir trempent leurs ailes dans la rosée, et soulèvent en passant les parfums réveillés des plantes.

Madame la comtesse Clarisse de R\*\*\*, qui était propriétaire de ce petit domaine, se mit à son balcon, dont elle fit ouvrir les grandes portes vitrées, et s'appuyant sur la balustrade de pierre, elle s'oublia dans une profonde rêverie.

Ce balcon plongeait à pic sur un précipice façonné par la main des hommes autant que par celle de la nature. On y arrivait par le rez-de-chaussée, composé d'un petit salon de travail que venait de traverser la comtesse, et d'un boudoir attenant aux appartements particuliers de cette dame. De cette plate-forme appuyée dans le roc au moyen de cariatides, l'œil plongeait à trente pieds plus bas, dans les flots obscurs d'un feuillage épais, du sein desquels perçait çà et là quelque pointe de silex dont la teinte blanchâtre tranchait heureusement avec cette sombre verdure. Le creux, qui se prolongeait assez loin dans la plaine, servait de lit à un filet d'eau amené là pour entretenir la fraîcheur parmi les bouleaux, les saules, les coudriers, les acacias et les buissons épineux, tous plantés sur ses bords ou hardiment crispés aux parois de la ravine.

Le silence était descendu dans cette gorge touffue en même temps que les ténèbres. Les oiseaux venaient de s'endormir, et pour qu'un bruit montât encore du taillis, il fallait qu'un frisson courût sous ses ombrages et fit soupirer la naïade qui s'y tenait cachée.

La comtesse Clarisse soupirait aussi. C'était une petite femme de vingt-deux ans, d'un léger embonpoint, d'une physionomie piquante, et fort blanche, malgré ses cheveux noirs. Ce qu'elle avait certainement de plus beau, c'étaient ses yeux. Dans la gracieuse posture où elle se tenait, le visage appuyé sur sa main et le coude sur la balustrade, elle abaissait ou élevait tour à tour ses regards, qui passaient ainsi des sombres réduits de la ravine sur la sereine étendue où la nuit allumait déjà toutes ses lampes d'or. Le mouvement langoureux qu'elle donnait alors à ses prunelles augmentait leur éclat, à peu près comme il arrive d'une escarboucle dont on fait jouer les étincelles. Parfois le feu d'une étoile tombait dans ce beau regard et l'embrasait de mille flammes soudaines dont les reflets se répandaient sur les traits de la rêveuse. C'était un délicieux spectacle assurément; mais ce qui en vint compléter le charme, ce furent deux larmes qui tremblèrent un instant au bord de deux franges d'ébène, et roulèrent le long des joues de Clarisse, calmes et belles dans leur cours comme la nuit qui descendait.

L'art qu'une femme devrait le moins ambitionner est celui des pleurs. C'est un art dangereux pour elle. Je le demande à vous, mesdames, comment s'empêcher de faire pleurer une maîtresse qui paraît mille fois plus enivrante dans l'éclat des larmes? Les belles larmes sèment d'autres larmes en tombant. Après cela, il faut bien le dire, les femmes qui savent pleurer ont à leurs douleurs une compensation pleine d'attrait. Que la tristesse est douce lorsqu'on en peut faire une si charmante parure!

Le bruit qui tira la comtesse de son attendrissement rêveur fut celui d'un vaste fauteuil en point d'Aubusson qu'un domestique vint rouler jusqu'auprès de la porte vitrée.

Bientôt après parut une fille suivante donnant le bras à une vieille dame, qui s'aidait en outre pour marcher d'une canne à corbin d'ivoire. On appelait cette vénérable personne madame la chanoinesse Aurélie. C'était une tante maternelle de la comtesse. Elle avait été attachée, avant la Révolution, au chapitre des Dames d'Auteuil, et pouvait avoir de soixante-dix à soixante-quinze hivers; mais elle se portait à merveille, et montrait encore un enjouement et une activité d'esprit fort remarquables. Le cordon de chanoinesse, insigne que madame Aurélie ne voulut jamais quitter, était passé en sautoir par-dessus son ample douillette en soie puce, et qui ne laissait pas que de lui donner un fort grand air, en dépit de sa taille déjetée et de sa tête tremblante.

Quand elle fut assise, et que la femme de chambre eut avancé un tabouret pour qu'elle put reposer ses pieds, des petits pieds mignonnement chaussés de mules à talons rouges, elle congédia la fille d'un geste amical et regarda sa nièce. Allongeant alors le bout recourbé de sa béquille vers le bras de la comtesse, elle le tira doucement à elle, ce qui eut pour effet d'arracher une seconde fois Clarisse aux pensées dont le triste charme semblait incessamment



l'attirer.

«Ma fille, dit-elle alors d'une voix dont le timbre agréable n'était pas tout à fait brisé, je voudrais bien savoir ce que vous pouvez dire aux étoiles? Est-ce que vous leur récitez une héroïde de M. Colardeau?

--Oh! ma tante, je n'y mets pas tant de cérémonie, répondit Clarisse en affectant un air d'indifférence qui réussit assez bien; je ne fais absolument que leur bâiller au nez.

--Vous baillez alors à cœur-joie, comtesse, si bien que les larmes, si je ne me trompe, vous en viennent aux yeux.

Clarisse rougit, et la chanoinesse sourit.

«A votre place, petite, continua celle-ci, j'irais bel et bien me coucher. Voilà deux nuits que vous ne dormez non plus qu'un voleur. Vous verrez que vous vous tuerez les nerfs à ce jeu-là.»

Clarisse ne put retenir une petite convulsion d'impatience, à quoi madame Aurélie sourit encore.

«Allons, soit, se hâta-t-elle d'ajouter, ne dormons pas, puisque vous le voulez. Aussi bien je me rappelle que nous autres femmes, lorsque nous sommes en proie à de certaines malaises, nous ne gagnons absolument rien à dormir, attendu qu'on les retrouve en rêve...»

La chanoinesse avait une expression favorite: elle disait toujours «nous autres femmes» depuis qu'elle ne l'était plus. Mais il faut bien passer quelque chose aux vieillards.

Clarisse se tourna vers sa tante, lui prit la main d'un air distrait, et la porta néanmoins contre ses lèvres; ensuite, elle s'assit sur le tabouret où la chanoinesse, sans tenir beaucoup de place, appuyait le bout de ses petites mules, et reposa sa tête sur les genoux de la dame. Mais elle ne répondit à la réflexion de celle-ci que par un soupir.

«Quoi! reprit vivement, madame Aurélie, il serait donc vrai, mon enfant, vos chagrins sont de ceux qui ne dorment pas!

--Oh! je vous en supplie, ma tante, ne me pressez pas de questions.

--Ah! mon Dieu, mais c'est inquiétant! Tu crains donc de répondre?

--Non, ma tante, fit Clarisse en hochant la tête d'un air fort grave; mais je crains de mentir en répondant.»

La chanoinesse éclata de rire. Elle trouvait le mot comique.

«Je n'insiste pas, Clarisse, continua-t-elle d'un ton enjoué. Je sais que les femmes ne se disent jamais entre elles que ce qu'elles veulent bien se dire, et que finasser pour obtenir une confidence, c'est du temps perdu; le plus court est d'attendre. Mais voilà, de ma part une discrétion qui mérite sa récompense: tout ce que j'exige, c'est que tu répondes sans mentir à une question que je vais te faire.»

Clarisse leva sur sa tante des yeux inquiets.

«Je la roule depuis deux jours sur mes lèvres, en la retenant comme je peux, et sérieusement je crains qu'elle ne m'étouffe. Voilà près d'une semaine que nous n'avons vu lord Rutland. Est-ce qu'il te boude?»

La chanoinesse regardait sa nièce en dessous, en attendant la réponse.

«On ne boude que ceux qu'on aime, fit Clarisse, comme se parlant à elle-même, et après un moment de réflexion.

--Oh! bien! tranquillise-toi, il te boude!

--Je ne crois pas, ma tante.

--Bah! Est-ce qu'il ne l'aime plus? --Je crains davantage.

--Allons, ne vas-tu pas me faire accroire qu'il te hait?

--Oh! si ce n'était que cela!

--C'est juste, il y aurait de la ressource; mais, alors, tu me fais une peur horrible. Quoi! il ne te hait même pas!

--Pourquoi me plaindrais-je, hélas! n'ai-je pas mérité son mépris?»

Cela fut dit avec un baissement d'yeux des plus hypocrites, à quoi madame Aurélie leva les siens, qui pétillaient de malice.

«Ta, ta, ta, fit-elle d'un ton où perçait une ironie si fine et si légère qu'elle dut échapper à Clarisse; vous êtes un peu bien trop sévère pour vous-même, jolie nièce. Nous autres femmes, voyez-vous, nous sommes les servantes très-humbles de nos cœurs. Pour ceux que nous aimons, tant mieux; pour ceux que nous n'aimons pas, tant pis. Eh bien! parce que vous ne réussissez pas à devenir amoureuse de Rolland, faut-il vous enlaidir à force de pleurer. Qu'il se fasse aimer. Ce sont ses affaires, et non les nôtres.»

Clarisse, un peu surprise d'entendre la chanoinesse parler aussi légèrement d'un homme que la dame avait toujours paru tenir en fort grande estime, la regarda quelques instants avant de répondre; mais le visage de la vieille personne demeura dans un état d'impassibilité parfaite.

«Hélas! dit alors Clarisse avec un long soupir, je n'espère plus, ma tante. Je sens là que je ne l'aimerai jamais.

--Ah! dame, fit la chanoinesse, le cœur a comme cela des mots irrévocables! Mais cela ne vaut pas la peine d'en mourir,» ajouta-t-elle presque aussitôt de cette voix claire et sèche qui rappelle si bien les grandes coquettes du siècle dernier. Elles étaient presque toutes de l'école de Fontenelle, cet admirable égoïste qui avait le cœur plein de cervelle, comme on aurait dit alors.

«Ce que j'ai fait d'efforts pour l'aimer, Dieu seul et moi nous le savons.

--Eh bien! ma fille, le bon Dieu t'en récompensera.» Décidément Clarisse était déroutée. Elle n'avait jamais vu sa tante abonder si bien dans ses idées à l'endroit de Rutland.

«D'abord, s'il faut te parler vrai, continua la vieille madame Aurélie, je lui trouve un défaut terrible à ton Rutland: c'est celui de n'en pas avoir. Est-ce qu'on aime ces bellâtres accomplis où l'œil ne sait à quoi s'accrocher, non plus que le cœur? C'est bien assez déjà de les admirer. Milord est un ange, un dieu, un héros, tout ce que tu voudras; mais, nous autres femmes, nous aimons mieux les hommes.»

Ayant ainsi parlé, la chanoinesse tira de sa poche une boîte d'or, et se fourra plusieurs pastilles dans la bouche. Clarisse commençait à boudier. Elle ne savait que faire de sa victoire, et cela lui déplaisait beaucoup. Aussi tâcha-t-elle de relever la bataille, pour avoir l'agrément de combattre.

«L'essence de Rutland, dit-elle, c'est l'abnégation de lui-même. Vraiment, ma tante, vous devriez me donner d'autres conseils. Lorsque des raisons puissantes firent de mon mariage avec le comte de R\*\*\* une affaire de devoir et de nécessité, lord Rutland, fixé en France depuis quelques années, m'aimait déjà profondément; eh bien! vous le savez, ce fut lui qui eut le courage héroïque de lever tous les obstacles et de favoriser cette union. Ah! voyez-vous, Aurélie, il y a des cœurs qui renaissent de leurs débris comme le phénix de ses cendres. Celui de Rutland, brisé par la douleur, n'en devint que plus vaillant et plus beau. Je n'aimais pas le comte, il me le fit aimer; oui, ma tante, il me le fit aimer... Ah! je dois tout à Rutland, tout, jusqu'à mes vertus!

--Ah bah! dit madame Amélie, qui avait fini de mâchonner son cachou, ne vous inquiétez pas de ce que vous lui devez. C'est un homme à faire crédit toute sa vie.»

Cette réponse acheva d'irriter Clarisse, qui perdit l'espoir de plaider contradictoirement contre Rutland.

«Je crois en vérité, dit-elle en se levant, que vous mêlez un peu de raillerie dans tout ceci. Mais moi, madame, je parle on ne peut plus sérieusement: Rutland m'est antipathique!

--Et à moi donc! Voilà tout à l'heure cinq ans que j'entends chanter ses louanges. Écoute: je suis d'avis de le vouer à l'ostracisme, et qu'on n'en parle plus.

--Mais vous ne songez donc pas, s'écria Clarisse en frappant du pied d'un air de mutinerie charmante, que si je n'épouse pas Rutland, je suis condamnée à un célibat éternel. Oubliez-vous que le comte me fit promettre en mourant de ne donner ma main qu'à Rutland, si je me remariais un jour? Je vous demande un peu, ma tante, si l'amour est de ces choses qu'on règle comme une donation

après décès! Non, non, je n'aimerai jamais Rutland. Après cela, qu'il accepte ma main, s'il l'ose!

--On ne m'ôterait pas de l'idée que le comte, en l'arrachant cette promesse, a eu l'intention de jouer un méchant tour à son ami Rutland.

--Mais avec tout cela, moi, je suis liée, et c'est indigne!

--Ah! ah! ah! tu es d'une simplicité pastorale, fit la chanoinesse en éclatant de rire; as-tu peur que le défunt ne vienne le tirer par les pieds?

--J'ai peur que lord Rutland n'invoque un jour cette promesse...

--Ah! ce n'est que cela. Eh bien! rassure-toi, ma chère fille, je vais l'apprendre une nouvelle qui te fera plaisir. Je sais pourquoi nous ne voyons plus lord Rutland.

--Comment cela, demanda vivement Clarisse; ne vous informiez-vous pas tout à l'heure?...

--Une ruse, ma chère, une ruse. Je voulais savoir si le vent t'en était venu aux oreilles. Rutland se marie...»

Une exclamation bien sèche, suivie d'un long silence, fut toute la réponse de Clarisse. La chanoinesse s'étira sur son fauteuil, renversa sa tête en arrière, et se mit à compter les étoiles de la Grande Ourse. La comtesse, pendant ce temps, fit quelques tours sur le balcon.

«Et toi, Clarisse, demanda enfin madame Aurélie, quand te maries-tu?

--Moi, ma tante, où avez-vous deviné...

--Tiens! c'est apparemment dans les astres. Félicie, ta femme de chambre, l'a bien deviné dans les cartes; pourquoi veux-tu que je sois plus bête que Félicie?»

Clarisse rougit prodigieusement, et la chanoinesse, malgré les ombres qui croissaient, put distinguer sur le front de la comtesse les traces de cette émotion nouvelle.

«Oh mon Dieu! continua-t-elle, je ne vois pas de mal à ce que Félicie te fasse les cartes. Autrefois quand il me prenait fantaisie d'aller au couvent songer pendant quelques jours à mon saint, c'était mon seul passe-temps un peu supportable. J'y étais devenue fort amoureuse d'un valet de trèfle. Le lien est un valet de cœur, je sais cela. Un beau blond, comme dirait Félicie, jeune, roué, mauvais sujet, joueur, audacieux comme un diable, et dissipé comme une fille d'Opéra, les antipodes de Rutland, quoi! Veux-tu que je te dise son nom?

--En vérité, ma tante... je ne sais... je vous assure...

--Allons, tu n'exigeras pas, je pense, que je sois plus discrète que tes soupirs?

--Quoi! vous oseriez prétendre...

--Que tu es amoureuse? Oh mon Dieu! oui.

--Mais de qui, juste ciel! de qui?...

--Eh! de *lui*, donc.

--De *lui*! jamais!»

La chanoinesse, qui venait de provoquer cette naïveté charmante, partit d'un bruyant éclat de rire, et fut obligée, pour se calmer, de puiser une seconde pincée de cachou dans sa boîte d'or. Clarisse se mordait les lèvres jusqu'au sang.

En ce moment, une domestique ayant doucement entr'ouvert la porte du salon, annonça que M. Robert de Castillon venait d'arriver, et demandait la grâce qu'on voulut bien lui permettre de présenter ses hommages à madame la comtesse.

«Je n'y suis pas! s'écria vivement Clarisse. Je suis souffrante, je vais me coucher, je ne puis recevoir! Faites mes excuses à M. de Castillon.»

Quand la porte fut refermée, la comtesse se laissa tomber sur une chaise au fond du salon, et attendit, pour retourner près du balcon, d'avoir surmonté le trouble qui l'agitait.

«Allons, Clarisse, dit tout à coup la chanoinesse après un moment de silence, prenez-en votre parti, ma fille; je vois que vous l'aimez plus encore que je ne pensais.

--Vraiment, madame, vous êtes ce soir d'une perspicacité... qui m'effraie, s'écria la comtesse en relevant la tête, tandis qu'un léger frémissement d'impatience crispait ses jolis doigts roses et effilés.

--Mais c'est l'*a, b, c* de l'amour. Refuse-t-on de recevoir les gens qu'on ne craint pas?»

La comtesse se leva et vint respirer l'air sur le balcon. Tout à coup elle se tourna vers sa tante, et d'un ton décidé:

«Eh bien! oui, madame, j'aime M. de Castillon. Maintenant, ce me semble, je suis libre d'aimer...

--Comment donc, comtesse! dit madame Aurélie en croisant ses jambes de façon que l'une de ses petites mules se mit à danser assez gracieusement, mais vous auriez le plus grand tort de prendre ce garçon-là en grippe. Il a bien quelques défauts, j'en conviens, mais l'amour raccommode tout et j'ai l'idée qu'il vous aime. D'ailleurs, il est ruiné, complètement ruiné, et je vous assure que c'est à considérer. Vous avez assez de fortune pour deux, et en faisant la sienne, vous vous assurez d'avance les rênes de l'empire conjugal. Il est évident pour moi que M. de Castillon cherche à faire une fin; c'est un homme fatigué de plaisirs, qui ne court plus qu'après les tranquilles joies du mariage. Ma chère, un mari comme cela, c'est un trésor; on n'a pas à craindre ses infidélités, puisqu'il n'a plus ni l'envie ni le privilège d'en commettre. Ah! si M. de Castillon possédait encore une fortune intacte, une jeunesse... sans hypothèques; si c'était une de ces fraîches primeurs comme les petites filles ont la sottise d'en rêver, je serais la première à vous dire: Ne l'épousez pas! Mais lui, j'ai entendu dire que ses maîtresses n'en voulaient déjà plus; ainsi ce serait jouer de malheur.»

En achevant ces mots, la chanoinesse agita une petite sonnette qu'elle portait dans les vastes poches de ses jupes, et sa suivante accourut à ce bruit. Clarisse était suffoquée d'indignation; mais trop fière pour en rien marquer à sa tante, dont elle craignait d'ailleurs l'infatigable ironie, elle se baissa pour présenter son front au baiser que la vieille dame y déposait chaque soir, tandis qu'elle lui disait d'un air parfaitement étudié:

«Je suis bien joyeuse, ma tante, d'avoir votre approbation dans cette affaire. Je craignais que votre ancienne amitié pour lord Rutland...

--Mon amitié pour Rutland n'a jamais été jusqu'à me faire oublier celle que j'ai pour toi. Je t'ai parlé ce soir avec franchise, et c'est de bonheur que je te fais mon compliment d'être débarrassée de cet amoureux. Avoue qu'il te pesait furieusement sur la conscience.

--C'est vrai, un peu, balbutia Clarisse, qui voulait tenir bon jusqu'au bout.

--Cela t'apprend, mon bel ange, que c'est toujours une bêtise de promettre quoi que ce soit. On ne doit rien jurer... ni jurer de rien.»

En disant ces mots, la vieille chanoinesse s'éloigna de son pas lent et mesuré, et regagna ses appartements, frappant à temps égaux le parquet de sa canne à corbin d'ivoire.

Madame Amélie, rentrée chez elle, fit fermer exactement toutes les portes, et se laissa tomber plutôt qu'elle ne s'assit sur un vaste sofa, d'une mode un peu Pompadour, qui décorait sa chambre. Là, elle se mit à rire avec un air de satisfaction très-prononcé; car, malgré ses soixante-dix ans, c'était une personne très-rieuse et très-gaie que la chanoinesse Aurélie.

«Dis donc, Jenny, fit-elle en se tournant vers sa femme de chambre qui se tenait debout auprès d'elle, j'ai mis ce soir le Castillon dans un bel état. D'abord, je lui ai fait refuser la porte, c'était essentiel à nos projets; et ensuite, j'ai donné à la comtesse une indigestion de ce maraud dont elle n'est pas près de guérir. Mais à propos, c'est donc vrai ce que Félicie vient de te confier tout à l'heure?

--Très-vrai, madame. Il paraît que M. de Castillon part demain pour l'Angleterre au point du jour, et que n'ayant pu être reçu ce soir, il a eu l'audace de proposer à Félicie...

--Qui a eu l'audace d'accepter. Eh bien! cela va m'amuser. Mais admire donc comme cela se trouve. Moi qui ai écrit ce matin à lord Rutland. J'avais un

pressentiment. Dès que Rutland arrivera, tu l'introduiras ici. En attendant, je vais dormir un peu sur ce sofa.»

Et la chanoinesse s'endormit.

MARC FOURNIER.

(La suite à un prochain numéro.)



## Publications illustrées..

*La Belgique monumentale, artistique et pittoresque* (2).

Note 2: 80 livraisons à 35 centimes la livraison, formant 2 magnifiques volumes in-8, par MM. A. Baron, et G. Moke, André Van Hassell, Juste. V. Joly, Gausson, Eugène Robin, avec des costumes coloriés, des grandes planches séparées, gravées sur bois, et un nombre considérable de vignettes. Bruxelles, A. Jamar et Ch. Hen, à Paris, Chlendouski, 13, rue du Cimetière-St-André.

Tous les libraires belges ne sont pas des... contrefacteurs, j'allais employer un mot moins parlementaire. Le plus grand nombre continuera, il est vrai, à s'enrichir aux dépens des écrivains et des éditeurs étrangers jusqu'à ce qu'un traité trop longtemps désiré interdise enfin leur honteux commerce; mais d'autres,--c'est un progrès que la presse parisienne doit être heureuse de constater,--ont déjà renoncé volontairement à des bénéfices illicites; quelques-uns enfin essaient depuis quelques années de fonder une littérature nationale; ils éditent des ouvrages originaux, ils font une concurrence honnête et loyale à leurs confrères de Paris et de Londres. Quand je dis *essayent*, je me trompe, je devrais dire ils ont réussi; un grand et légitime succès a en effet couronné jusqu'à ce jour leurs tentatives. La Belgique entière s'est associée en quelque sorte à cette protestation patriotique contre la *contrefaçon*. Elle a acheté, malgré leur prix fort élevé pour un pays où les livres se vendent d'ordinaire à si bon marché, cinq ou six mille exemplaires des meilleurs ouvrages écrits ou illustrés par des Belges; le gouvernement seul n'a pas fait son devoir, car il persiste à consacrer à l'achat des livres contrefaits les sommes volées par les chambres pour l'encouragement de la littérature nationale. Parmi les libraires belges qui ont publié des ouvrages originaux, MM. Hen et Jamar méritent sans contredit d'être placés au premier rang. Ces jeunes et intelligents éditeurs achèvent en ce moment leur quatrième livre illustré. Leur début a été des plus heureux. Ils ont d'abord commencé par une *Histoire de la Belgique*, ornée d'un nombre considérable de gravures sur bois.--A l'histoire de la nation a succédé ensuite, celle de ses grands hommes: les *Belges illustres* (3 volumes in-8).--Deux nouveaux ouvrages, qui ne sont pas encore terminés, compléteront bientôt ce panthéon national. L'un a pour titre le *grand Catéchisme de Malines*, il doit renfermer, outre un texte explicatif, des dessins des plus belles productions de l'art religieux belge en architecture, en peinture, en sculpture, en ciselure, en orfèvrerie, en forgeronnerie, etc. L'autre est la *Belgique monumentale, artistique et pittoresque* qui formera deux magnifiques volumes in-8.



**Halle d'Ypres.**

Les quatre gravures que publie aujourd'hui *l'Illustration* ont paru pour la première fois dans ce dernier ouvrage.

La Belgique, comme, tous nos abonnés en pourront juger, possède d'habiles dessinateurs; seulement elle manque encore de graveurs. MM. Ch. Hen et A. Jamar ont été obligés de faire graver quelques-uns de leurs dessins par des artistes anglais, mais les plus beaux et les plus importants ont dû être confiés au talent éprouvé de MM. Andrew, Best et Leloir. Jamais peut-être les graveurs habituels de *l'Illustration* n'avaient mieux justifié la réputation européenne qu'ils se sont acquise dans leur art.



**Hôtel de ville de Gand.**

Le premier de ces dessins représente une la halle d'Ypres,--cette ville jadis si célèbre par ses, draps.--Ce monument gigantesque est dominé par le beffroi dont la fondation remonte à l'an 1200. Commencé presque à la même, il n'a pris ses dimensions actuelles que vers la fin du treizième siècle. Jamais, à aucune époque, aucun peuple n'éleva à l'industrie un palais aussi colossal. «Qu'on se figure, disent les auteurs de la *Belgique monumentale*, quatre ailes inégales, formant un immense trapèze dont le principal côté offre une longueur 133 mètres sur une largeur de 15. La façade présente trois étages: d'abord une galerie voûtée, soutenue par de fortes colonnes, et qui embrasse tout le pourtour de l'édifice; puis une sorte d'entresol, éclairé par des demi-fenêtres gothiques au nombre de plus de quarante; enfin les salles supérieures, dont les belles et hautes fenêtres forment une ligne parfaitement régulière et de l'effet le plus majestueux. Le sommet de la muraille, crénelé comme le rempart d'une forteresse, est décoré de riches ornements qu'a mutilés par malheur une prétendue restauration entreprise en 1822. L'étendue du monument,

l'harmonie de ses proportions, son architecture antique et imposante, tout concourt à produire sur le spectateur une impression profonde d'étonnement, d'admiration et quelquefois aussi de tristesse, quand il reporte ses regards sur la place vide et sur la cité déchue.»

*L'Hôtel-de-Ville de Gand* serait un des plus glorieux chefs-d'œuvre de l'art gothique s'il eût été terminé selon le plan de maître Eustache Polleyt, son architecte primitif. Malheureusement les guerres civiles ont ralenti et fait abandonner la construction de ce monument qui devait réunir à une grandeur imposante une variété et une délicatesse d'ornements presque incomparable. L'édifice, resté incomplet, n'a qu'une seule façade au lieu de trois, et l'étage supérieur se trouve inachevé. En 1600, les échevins en reprirent la construction interrompue depuis vingt années; mais le goût italien et espagnol, qui s'était introduit en Belgique, condamnait comme barbare la magnificence du genre gothique; on renonça au plan suivi jusqu'alors, et on bâtit à l'italienne les parties inachevées. En conséquence, on garnit la nouvelle façade de trois rangs de colonnes superposées, les unes doriques, les autres ioniques, et les dernières corinthiennes, ce qui était conforme aux règles et rappelait le palais Farnèse. Aussi les architectes prétendirent-ils que rien n'était plus beau, «pourvu qu'on regardât l'édifice obliquement, de manière à saisir le jeu des ombres et l'effet des grandes lignes et des corniches.»

Les *stalles du chœur de l'église de Sainte-Gertrude*, à Louvain, sont une des nombreuses merveilles de la Belgique. «Tout ce que le style de la Renaissance a de plus riche et de plus touffu à la fois, dit M. July, est jeté à profusion dans l'ornementation de ces vingt-huit stalles, dont le fond représente des phases de la vie et de la Passion du Christ. Le bois de chêne semble s'être assoupli sous le ciseau de l'artiste, tant la sculpture y enhardie, facile et délicate. Chaque sujet est entouré d'un cadre formé d'ornements entremêlés de feuilles de chêne. Chose rare et heureuse, ces stalles ne portent aucune trace de détérioration et semblent sortir de l'atelier du maître. Mais, si nous en croyons des hommes compétents, l'église menace ruine, et peut-être aurons-nous bientôt à regretter la perte de ces merveilles, dues au ciseau de quelque modeste ouvrier du dix-septième siècle.»

Admirez maintenant la *grande place du marché* de Bruxelles, C'est dans l'*hôtel de ville* que Charles-Quint a abdiqué. C'est dans la *maison du roi*, située en face, que les comtes d'Egmont et Horn ont passé la nuit qui a précédé leur exécution. Aujourd'hui des étalages de fruitières occupent l'emplacement où s'éleva jadis l'échafaud de ces grands patriotes.

*L'Hôtel-de-Ville* de Bruxelles a été commencé en 1402. A cette époque, la vieille maison des échevins, située sur le terrain qu'occupe aujourd'hui la maison du roi, n'était ni assez vaste, ni assez magnifique pour servir de palais à la cité agrandie. On avait résolu d'en construire une autre en face, et dès l'an 1380, on avait commencé les achats de terrain et la démolition. En 1401 seulement furent creusés les premiers fondements de l'Hôtel-de-Ville actuel, dont la partie la plus ancienne fut achevée cinq ou six ans après. Ce n'était encore qu'un bâtiment de grandeur moyenne, construit en équerre, et donnant d'un côté sur la place, et de l'autre sur la rue de l'Étoile. Il forme aujourd'hui l'aile orientale de l'édifice (celle qui se trouve à gauche du spectateur), et n'a subi d'autres changements que de légères mutilations. En 1414, on voulut l'orner d'une tour, et cette tâche fut confiée à l'architecte Jean Van Ruysbrœck, qui prêta solennellement le serment ordinaire de n'employer que de bons matériaux, afin que l'ouvrage fut solide et durable. Jamais sans doute serment ne fut mieux tenu. En dix ans, Ruysbrœck éleva jusqu'à la hauteur de 106 mètres cette flèche hardie et colossale qui surpasse en élégance comme en légèreté tout ce que l'art avait produit jusque-là de plus merveilleux: c'est une pyramide à jour dont le l'aile aérien a pour couronnement un groupe gigantesque de cuivre doré, représentant saint Michel vainqueur du dragon.

L'aile occidentale de l'Hôtel-de-Ville n'existant point à cette époque, cette admirable tour se trouvait à l'extrémité du bâtiment. Elle était destinée à en former l'angle, comme on le voit encore à l'épaisseur inégale des murs qui le soutiennent; il fallait donc, pour régulariser la façade, ériger encore une seconde flèche à l'extrémité opposée, et tel était, selon toute apparence, le projet de Jean Van Ruysbrœck.

C'eût été, sans contredit, un prodigieux spectacle que celui de ces deux pyramides pareilles s'élançant l'une à côté de l'autre et rattachées entre elles par les trois nobles étages de l'aile déjà construite. Mais ce plan ne fut pas suivi.

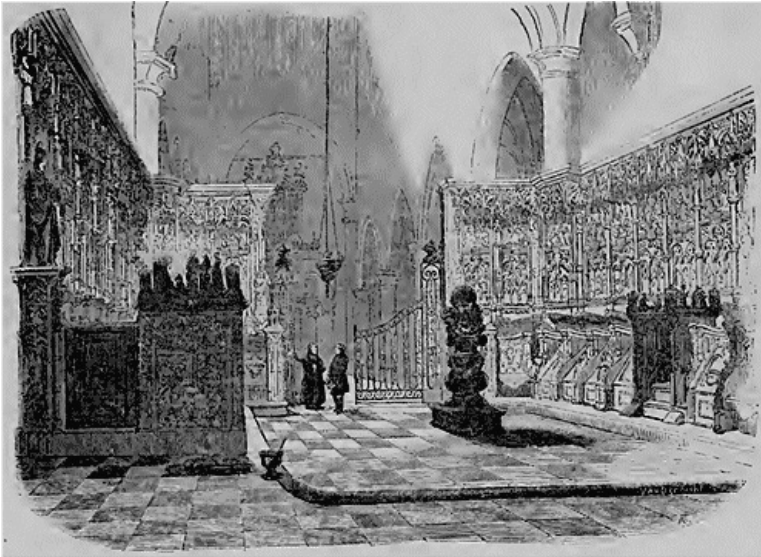
On ne sait pas à quelle main fut confiée, plus tard et vers la fin du siècle, la reprise des travaux. Le plan adopté alors consistait à construire une seconde aile au lieu d'une deuxième tour; de cette manière, la flèche, qui existait à



l'angle, se trouva pour ainsi dire reportée au milieu. Mais le nouveau bâtiment n'atteignit pas tout à fait les dimensions calculées par l'artiste, soit que les magistrats eussent reculé devant les inconvénients qu'aurait entraînés l'élargissement de la place, soit que le terrain offrit des obstacles imprévus; de là l'irrégularité que présente aujourd'hui l'ensemble de l'édifice, une des ailes étant plus courte que l'autre.

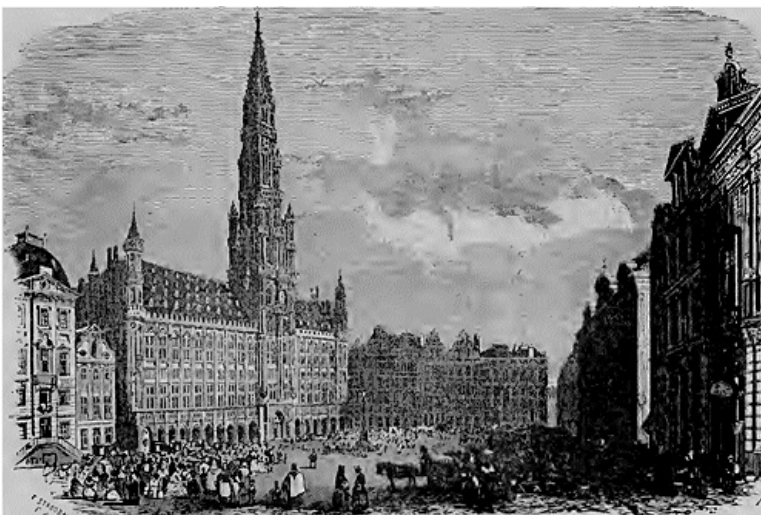
On avait mis à peu près un siècle à compléter l'Hôtel-de-Ville; mais il était digne de sa destination et pouvait satisfaire l'orgueil de la cité. A peine fut-il achevé, il fallut songer à reconstruire l'ancienne maison échevinale, qui menaçait ruine (1514). En même temps s'écroula un édifice voisin affecté à la police des princes, et que pour ce motif on appelait la Maison du Pain, et plus tard la maison du roi. Ces deux bâtiments furent bientôt remplacés par un petit palais trop splendide pour quelques-unes des administrations inférieures qui l'occupèrent. Malheureusement des modifications successives lui ont enlevé en partie l'élégance des proportions et la pureté de style qui en faisaient un modèle d'architecture gothique.

Le bombardement de Bruxelles, du 13 août 1695, par Villeroi, maltraita surtout les quartiers du centre et les environs de l'Hôtel-de-Ville. Il fallut même abattre et rebâtir une partie de ce dernier édifice (le côté méridional), ainsi que plusieurs des maisons donnant sur le Grand-Marché.--Ce fut alors que les principaux corps de métiers élevèrent une foule de brillants édifices, qui complétèrent la place principale de Bruxelles telle que les étrangers l'admirent aujourd'hui, et telle que la représente notre dessin.



**Les Stalles de Sainte-Gertrude, à Louvain.**

*La Belgique monumentale, artistique et pittoresque*, renferme, outre un certain nombre de grandes planches tirées à part, une foule de vignettes intercalées dans le texte. Avons-nous besoin de vanter la perfection de ces gravures? Leur mérite n'a-t-il pas frappé tous les yeux? Comme on l'a vu, sans qu'il soit nécessaire de le faire remarquer, la librairie belge, que nous appellerons *nationale*, lutte glorieusement avec les librairies française et anglaise. Bruxelles ne se contente plus d'imiter Paris et Londres, elle a honte de les voler; elle crée à son tour des ouvrages originaux, elle les illustre avec le luxe, l'intelligence et le goût qui distinguent ses deux rivales.



## Hôtel-de-Ville de Bruxelles.

Quand *la Belgique monumentale* sera terminée, nous accorderons au texte l'attention dont nous espérons le trouver digne. Nous dirons seulement, dès aujourd'hui, que c'est un livre sérieux plein de faits intéressants, qui mérite un examen approfondi, et qui compte parmi ses auteurs les écrivains les plus estimés de la Belgique. Le premier volume commence par une introduction de M. Moke; il se divise en trois parties: les *Flandres*, le *Brabant* et la *province de Namur*. Il contient l'histoire et la description générales de ces trois provinces, l'histoire et la description particulières de Gand, de Bruges, d'Ostende, d'Audenarde, d'Ypres, de Bruxelles, de Louvain et de Namur. Les premières livraisons du second volume sont consacrées au Hainaut.--La France se doit à elle-même d'encourager des entreprises consciencieuses qui auront pour résultat de mettre un terme, avant les traités de commerce, aux terribles ravages du fléau de la contrefaçon étrangère, et de jeter dans un intérêt général les premières bases d'une littérature nationale en Belgique.

*Tente de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne*, ou Tapisserie prise par les Lorrains lors de la mort de ce prince devant leur capitale, en 1477; par M. DE SANSONNETTI, ancien élève de M. Ingres (3). In-folio de 20 pages, avec 6 grandes planches gravées sur cuivre.

Note 3: Nancy, Grimblot; Paris, Leleux. En noir, 6 fr.; Colorié, 25 fr.

Depuis plusieurs années, l'étude des monuments de notre histoire et de ceux qui témoignent des arts cultivés par nos aïeux s'est propagée de la capitale aux provinces. «La ville de Nancy en offre une preuve irrécusable, dit M. Sansonnetti. Si le peu qui nous reste de ses anciens monuments doit tôt ou tard subir la commune destinée des choses d'ici-bas, ce ne sera pas sans qu'il en reste des souvenirs; et s'ils ne se montrent pas debout aux générations futures, au moins les retrouveront-elles fidèlement dessinés et soigneusement décrits.--Je n'épargnerai rien, ajoute-t-il, pour qu'il en soit ainsi de la tenture qui décore deux salles de la Cour royale de Nancy.»

Dans l'introduction explicative qui accompagne ses six planches gravées, M. Sansonnetti essaie de démontrer que cette tenture très bien réellement «une des dépouilles du petit-fils de Jean sans Peur, et que l'étang glacé de Saint-Jean-du-Vieil-Atre a eu sa part dans l'immense butin semé sur les bords des lacs de Morat et de Neufchâtel.»

L'origine de cette tenture établie, il nous donne quelques détails sur son état actuel, il explique les scènes qu'elle représente; il termine enfin en exprimant le vœu que l'établissement d'un musée lorrain permette de rassembler dans un meilleur ordre ce qui reste de la tapisserie de Charles le Téméraire, et d'exposer plus convenablement qu'un Palais-de-Justice et dans une salle inaccessible au public ces glorieux trophées de notre histoire nationale.

## Physiologie de la Robe.

La femme de goût se met toujours bien, et la femme qui se met bien porte nécessairement son attention sur les trois points saillants de sa personne, savoir: la tête, les mains et les pieds. Elle sait que sa coiffure, sa chaussure et ses gants ne doivent rien laisser désirer sous le rapport de la grâce et de la fraîcheur, soit parce que les parties extrêmes du corps attirent naturellement le regard, soit parce que ces extrémités ont en propre une physionomie qu'on est curieux d'interroger.

Toutefois, les soins indispensables dans les détails de la toilette n'empêchent pas la femme de goût de choisir avec le plus grand discernement la robe dont elle a besoin ou fantaisie. Instruite par expérience ou par intuition de l'analogie qui peut exister entre le vêtement et la personne qui le porte, elle emploie son tact et sa perspicacité à réunir dans une robe le mérite de la couleur, du dessin, de l'étoffe et de la forme, comme à approprier ces divers mérites à son âge, à sa taille, à ses habitudes et à sa position.

La couleur préférée semble être en effet un reflet du caractère. Voyez la femme vive, alerte et gaie des pays méridionaux, elle penche pour les couleurs riantes et bien tranchées. Celle du Nord, froide et sérieuse, incline pour les tons sévères ou pour les nuances habilement fondues. La femme douée de force et d'énergie, celle qui aime l'éclat et le bruit, celle que l'on peut taxer de méchanceté (si toutefois il y a des femmes méchantes), montre d'ordinaire un goût décidé pour la bigarrure du l'ajustement, pour les couleurs saillantes que

l'on aperçoit de loin. La femme modeste, au contraire, et que domine la raison, recherche par instinct les couleurs foncées. Et remarquez, pour preuve de cette analogie, que les professions graves, les sentiments tristes, la pauvreté, la vieillesse, ont communément adopté pour livrée, le noir, le brun, le violet; tandis que la joie, l'espérance, la jeunesse, la fortune, se paient du blanc, du vert, de bleu et de roue. Ajoutons encore qu'il est des couleurs qui semblent rapetisser, amincir le corps, d'autres qui le rendent en apparence plus volumineux de tous points; que quelques-unes, s'harmonisent avec le teint, donnant un nouvel attrait à la figure; que certaines autres l'assombrissent et lui prêtent un air maladif, parce qu'elles projettent des demi-teintes qui en détachent les plans. Le choix des couleurs convenantes dans le vêtement nécessite donc un vif sentiment de l'art, ou bien une coquetterie très-entendue.

Or, la même science est applicable au dessin d'une robe. Le goût, placé ici dans des conditions tout à fait semblables à celles que nous venons d'analyser; le goût, disons-nous, doit opter, suivant les mêmes règles, pour les grands ramage ou les semis délicats, pour les carreaux ou les rayures.

En principe, les carreaux ne produisent un bon effet que sur les femmes qui présentent une grande surface, tandis que les rayures conviennent à toutes. L'œil suit volontiers ces lignes qui, s'étendant de la base au sommet du corps convergent autour de la ceinture et s'épanouissent ensuite avec grâce sur la poitrine et sur les épaules. Depuis le perfectionnement de toutes les choses usuelles, les dessins des étoffes sont très-corrects et marqués par de brillantes couleurs. Il ne s'agit que de distinguer dans le nombre ceux dont les nuances bien combinées forment un tout harmonieux doux et velouté qui charme le regard et fait que chacun s'écrie: Oh! la jolie robe!

Au lieu de se draper indifféremment dans la première étoffe venue parmi celles que fait surgir la mode, la femme de goût, pour qui cette mode n'est qu'un thème varié, a grand soin de ne prendre que ce qui lui sied le mieux. Est-elle chargée d'embonpoint, elle ne se risque pas à grossir son volume par des tissus épais tels que le pékin, le velours, le damas; mais elle tâche de réduire ses formes sous le cachemire, le barége, la gaze et le crêpe bien soutenus. Est-elle maigre, difforme, petite, elle évite prudemment de porter une robe molle et collante; jalouse, au contraire, de suppléer à son grêle physique, elle emprunte à des étoffes fermes l'ampleur du contour.

L'apparence des étoffes mauvaises est un abus de l'industrie dont les résultats nous ont souvent frappé. A moins d'être dans une de ces situations malheureuses où l'un songe plus à vêtir qu'à se bien vêtir, le *bon marché* n'est qu'un leurre ou plutôt un piège dont il faut se préserver. Suivant les déductions qui peuvent se tirer de toutes choses, il nous a toujours semblé reconnaître que les femmes amateurs de ces sortes de robes pèchent par l'intelligence ou le sens commun, puisque deux, quatre, dix expériences ne les empêchent pas d'être dupes de leur prétendue économie, qui n'est au fond que du gaspillage. Il nous a semblé encore que cet engouement pour les étoffes trompeuses dénote un goût vulgaire, parce que la femme qui se met bien aime à jouir avant tout de son propre suffrage, qu'elle ne cherche point à surprendre les yeux par le faux et le clinquant, qu'elle ne veut être que ce qu'elle paraît (une femme de goût), et qu'elle ne veut paraître que ce qu'elle est (en fait de costume bien entendu).

Disons-nous maintenant l'effet que produit une robe trop courte ou une robe trop longue. Nous avons peur d'abuser de la complaisance des lecteurs et cependant que de choses à étudier dans la coupe d'une robe! Voyez comme cette queue traînante donne un faux air de grandeur à telle femme qui traverse le péristyle du château. C'était jadis une fille assez enjouée qui nous arriva un beau jour de l'autre monde (l'Amérique) pour vendre à nos enfants son savoir musical, et la voilà montée, de tierce en quinte, au diapason de la cour citoyenne. Grâce à la queue majestueuse de sa robe, elle n'a besoin aujourd'hui ni d'esprit, ni de bonté, ni d'aucune valeur personnelle, car il ne s'agit de rien moins que d'une queue *diplomatique*. Place, place! c'est une quasi-ambassadrice qui passe--Considérez ailleurs cette petite femme dont la jupe écourtée laisse apercevoir une jambe presque andalouse: Au trouvez-vous pas qu'avec un air aussi dégagé, elle promet d'aller loin?--On raconte qu'une duchesse de création nouvelle étant sur le point de prêter serment devant l'empereur, toute la gent courtisane fut en émoi pour une affaire grave. Il s'agissait de savoir si la grande dame pouvait se présenter en robe *courte*, après qu'il avait été décrété que la *robe à queue* serait du rigueur pour ces sortes de représentations. M. de Talleyrand, qu'on alla consulter comme l'arbitre suprême, répondit d'un ton malin: «Je conviens que la robe de madame la duchesse est un peu courte pour prêter un serment de fidélité.» Néanmoins, l'histoire dit qu'on passa outre en cette circonstance, et que l'Empereur daigna fermer les yeux sur la faute d'étiquette.

Un fait incontestable, c'est qu'à l'aspect d'une femme on éprouve une sensation agréable ou déplaisante selon que sa mise est propre, élégante, convenable, ou bien qu'elle est dépourvue de ces qualités. La robe peint en partie le moral. Telle femme qui, malgré son état d'aisance, porte des robes fripées, malpropres, trahit son désordre, sa paresse, sa parcimonie; telle qui, alternativement, donne dans les deux extrêmes de la toilette, montre le peu de liaison qui existe dans ses idées. D'où il faut conclure, sauf quelques réserves, que cet axiome physiologique; «L'habit c'est l'homme,» peut être retourné ainsi; «La robe, c'est la femme.»

Terminons ces remarques par ce récit d'une aventure appropriée au sujet.

Mademoiselle Clémence Norveins avait atteint sa vingt-quatrième année sans pouvoir capter un mari. Sa dot était cependant honnête, sa figure agréable et son caractère fort doux; mais il lui manquait tout ce qui constitue une taille bien faite, et les graves défauts de son corps n'ayant été ni réformés ni dissimulés, il ne s'était trouvé aucun jeune homme dans le département qui voulut s'en accommoder. Pour mettre fin à une situation si critique, mademoiselle Clémence supplia son père de la conduire à Paris, auprès d'une tante qu'elle désirait connaître, et que, dans sa politique, elle jugeait un moyen excellent pour arriver à l'état de mariage.

Madame de Ternon était précisément une de ces bonnes tantes, qui, tout à fait maîtresses d'elles-mêmes, ouvrent à la fois leurs bras, leur maison et leur bourse à la progéniture fraternelle.

A peine la jeune provinciale fut-elle installée en si bon lieu que déjà une influence puissante avait agi sur tout son être. A force de s'entendre dire que l'art peut suppléer à la nature, que le goût transforme toute chose, mademoiselle Clémence avait emprunté aux modes, habilement façonnées, tous les charmes qu'elles possèdent. Sa couturière lui avait enseigné *tant de secrets*, la tante était si généreuse, qu'en très-peu de temps, grâce au *cachet parisien*, la transformation fut complète, du moins en apparence. Tous ceux qui voyaient mademoiselle Norveins pour la première fois (madame de Ternon l'avait tenue prudemment en charte-privée pendant trois semaines), vantaient de confiance l'élégance de sa taille, la fine cambrure de ses reins, la forme avantageuse de son buste, la grâce parfaite de son maintien. Des louanges si nouvelles pour la provinciale épanouirent, comme bien on le pense, son visage, qui, dès lors, acquit une physionomie animée, radieuse, et par conséquent fort piquante.

Un veuf de trente-cinq ans, très-riche, nommé M. Saint-Martin, occupait une loge à l'opéra, tout à côté de celle de madame de Ternon. Il vit mademoiselle Norveins, la considéra de la tête aux pieds avec la plus minutieuse attention; et, satisfait de son examen (car il tenait par-dessus tout à ce qu'une femme fût bien faite); il se fit présenter chez la tante avec l'arrière-pensée de convoler en secondes noces. En effet, lorsqu'il se fut bien persuadé, dans toute la partialité de l'amour, que la demoiselle joignait une foule d'agrément à ceux qui, d'abord, l'avaient séduit, il la demanda en mariage, et l'obtint.

Peut-être croyez-vous, comme nous, bienveillant lecteur, que, par probité ou par délicatesse, on aurait dû arriver à ce point, ménager doucement la vérité au bon jeune homme, qui se trouvait pris comme dans un rets! Mais il n'en fut rien. Il fallait un mari.--Celui-ci était charmant.--Quoi de plus heureux, et surtout quel triomphe!--Oui, triomphe d'un jour; mais quel lendemain que celui de pareilles noces! --Le soir donc que vous savez, la mère de M. Saint-Martin procéda, suivant les convenances, à l'installation de sa bru dans la chambre nuptiale. La mariée avait pris tout à coup un air si sérieux et si contraint, que la digne matrone, pénétrée de sa tâche, crut devoir employer, pour la remplir, les câlineries les plus affectueuses.--Voyant enfin l'inutilité d'une plus longue résistance, la jeune femme s'abandonna en soupirant, et les yeux baissés, aux soins de sa camériste, et le déshabillé commença.

Qu'on juge de la stupéfaction de la belle-mère, pendant que la mariée se dépouillait peu à peu de ses charmes postiches!--Ce fut d'abord une robe qui recelait de toutes parts des couches mystérieuses de ouate, et sans laquelle il ne paraissait plus de formes à l'endroit du corsage, ni de parité entre les épaules.--Puis un objet ignoble qui, se détachant des reins, laissa voir dans toute sa platitude ce corps anguleux et mal bâti.--Ensuite vint le tour du corset baleiné, rembourré devant et derrière, corset-monstre, chef-d'œuvre de l'art, dont le faux témoignage avait soutenu avec effronterie celui de la robe.

A l'aspect de cette femme si contrefaite, la belle-mère, saisie de dégoût et charmée en un sens de justifier le mécontentement que lui avait causé ce mariage, n'eut d'autre pensée que d'instruire aussitôt son fils de la déception qui l'attendait.

Bouillant de colère, M. Saint-Martin se fait annoncer auprès de sa femme; et, d'un air qui fit enfuir la camériste, il dit en entrant dans la chambre ce peu de mots: «Madame, vous m'avez indignement trompé. Apprenez qu'en me mariant je ne comptais pas épouser *une robe*. Vous m'entendez?... cela suffit. Dès demain, sans bruit, sans éclat, nous nous séparerons pour toujours. Vous partirez pour la campagne. J'entreprendrai, de mon côté, un long voyage pour me distraire de la perte de mes illusions.»

Ce ne fut qu'après un certain espace temps, lorsque l'isolement lui devint insupportable et que les douleurs d'un rhumatisme aigu l'importunèrent sans relâche, que M. Saint-Martin se prit à regretter profondément son union rompue.

Il se dit avec raison que la femme la plus mal partagée au physique ne laisse pas que d'être souvent une compagne utile et bonne, et, qu'après tout, il avait été dur envers la sienne.

Ces réflexions portèrent bientôt leur fruit: un raccommodement parfait s'opéra entre les deux époux; seulement, quand, par hasard, madame Saint-Martin faisait remarquer à son mari une femme de tournure gracieuse, celui-ci répondait d'un air distrait; «Hum! je ne m'y fierais pas.»

## Correspondance.

Ceux de nos abonnés qui nous adressent leurs réclamations sous forme de rébus sont priés de vouloir bien mettre la traduction à côté.

A MM L. et S.--Nous n'avons pas envoyé la *Table de Matières* du tome 1er à nos abonnés. Nous l'avons fait imprimer seulement ceux qui font collection du journal: on la trouve, ainsi que la couverture du volume, chez tous les libraires au prix de 35 centimes.

A M. A. D. F., à Mayence.--Il y a des choses qu'on ne peut pas faire et que nous ne ferions pas si elles étaient possible. Vos compliments sont acceptés comme ils sont offerts.

A M. K., à Concarneau.--Nous insérons votre lettre. La leçon ne nous a pas fait rougir. Continuez, monsieur, à cultiver une science si agréable; nous applaudirons à vos succès et ferons des vœux pour l'avancement de vos collègues.

A M.--Il est prié de vouloir bien faire reprendre sa musique, que l'on trouve originale ainsi que les paroles.



**Figure allégorique de Janvier.**

## Modes

Les jours d'hiver tout le monde est enveloppé sous les manteaux et les fourrures. Mais, le soir venu, on quitte les chauds vêtements pour les robes décolletées, la gaze, le satin, le velours: on se pare de bijoux et de fleurs naturelles.

Les lustres s'illuminent, la foule encombre les salons, les éventails s'agitent: c'est le moment de faire nos observations.

Nous voyons d'abord une jeune femme portant une couronne de fleurs; sa robe est en satin, garnie de chaque côté par deux rangs en dentelle séparés par un plissé de rubans; elle a une berthe qui entoure sa taille très-gracieusement.



Puis des robes à deux ou trois jupes forment des nuages légers qui passent dans les quadrilles.

Les robes en satin uni ou en damas à fleurs sont toutes ouvertes devant en tablier; par exemple, une robe de velours épinglé est ouverte sur un tablier de satin blanc; des rubans sont disposés en carreaux qui sont attachés de chaque côté par des nœuds de rubans; ou bien encore une robe de satin à fleurs sera ouverte de chaque côté sur une bande de satin uni, où bouillonne un tulle retenu de distance en distance par des coques en rubans, ou quelquefois un bouquet de fleurs. Une robe de satin blanc est relevée d'un côté par une suite de camées qui se terminent à la ceinture; le dessous, qui est aussi en satin, laisse voir un haut volant en dentelles. Les petites manches ont une draperie bordée de deux rings de dentelle; des camées la retiennent au milieu. Partout de gracieuses et riches parures, et puis enfin les

tuniques légères disparaissent; les robes de satin, les bijoux, les fleurs, aussi; les derniers accords résonnent, la soirée est terminée. A demain d'autres têtes et de nouvelles parures.

Monsieur,

Je suis rentier, j'habite Concarneau, et je m'y ennuyais un peu, car j'ai longtemps vécu à Paris et mes souvenirs m'y reportaient sans cesse. Depuis que *l'Illustration* paraît, je ne m'ennuie plus; je revois tout ce qui m'a charmé dans la capitale et j'assiste aux événements qui s'y succèdent journellement. Mais je dois le dire, ce qui me plaît le plus dans votre journal, ce sont les *Rébus*. Dès que le numéro arrive au café de la place, je déchire l'enveloppe et je vais droit à l'énigme; je la contemple longtemps pour la graver dans ma mémoire; souvent je la copie et je l'emporte avec moi. Dans mes promenades, le rébus m'accompagne; il occupe agréablement mon esprit, il exerce mon intelligence sans la fatiguer. Quand j'ai deviné, je reviens au café dans la journée, et je jouis en voyant les habitués qui tendent sans succès leurs fibres cérébrales. Après de longs efforts, il finissent toujours par s'avouer vaincus par le Sphinx; alors je prends la parole et je dégage lentement la phrase de ses enveloppes hiéroglyphiques.

Mais je ne devine pas toujours; le brigadier de la gendarmerie et un professeur du collège sont quelquefois plus heureux que moi. Cependant je vous ferai remarquer que le professeur n'a jamais pu deviner *Agamemnon, général des Grecs*, etc. Moi, j'avais trouvé, et je lui disais pour le mettre sur la voie: «C'est de votre ressort, professeur, le rébus est dans Sophocle».

Je triomphait trop tôt: comme de coutume, j'avais lu le premier le rébus du 23 décembre, et voyant qu'il y avait de l'eau et un rocher, j'étais allé me promener sur le bord de la mer pour y chercher des inspirations. Vers midi, je revins au café sans avoir rien trouvé, Les autres habitués n'avaient pas été plus heureux. Ce soir-là, on fit une incroyable dépense de sagacité jusqu'à neuf heures, heure à laquelle on se couche à Concarneau.

Le lendemain, le professeur était au café plus tôt que de coutume. C'était de mauvais augure. N'étant pas marié, il avait profondément réfléchi toute la nuit, et au point du jour, le problème était résolu. Époux et père, je me consolais en songeant qu'il avait abusé des avantages de sa position antisociale. Mais quand le numéro suivant vint avec le mot de l'énigme, je restai confondu; car non-seulement le professeur avait deviné, mais il avait deviné mieux que l'auteur du rébus, homme de génie cependant, mais qui n'a pas vu tout ce qu'il y avait dans son œuvre. De même Homère (autre homme de génie) n'a pas aperçu l'Énéide dans l'Odyssée; de même Papin (autre homme de génie, mais dans un genre différent) n'a pas trouvé des locomotives et des bateaux à vapeur au fond de sa marmite. Le créateur n'a vu dans son rébus que *Moïse sauvé des eaux*. Il y a bien mieux; il y a: *Moïse sauvé des eaux par une princesse et sa suivante, au bord du Nil (d'une île)*. Que dites-vous de la leçon du professeur? comme cela est complet! comme dans cette savante hermenentique toutes les parties du dessin sont judicieusement interprétées et clairement exprimées! Rien n'est omis, rien n'est ajouté; c'est fidèle comme un thème, précis comme une version. Aussi, vous le voyez, je proclame moi-même la victoire de mon rival, et je suis fier d'avoir été vaincu par un savant qui traduit les rébus mieux que ceux qui les font.

J'ai l'honneur d'être, monsieur le Directeur, votre très-humble serviteur,

Johan Kermadek.

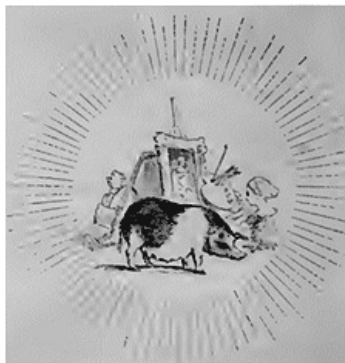
*P. S.* Le professeur a vu ma lettre; il en est enchanté, car il voudrait être placé à Paris et sollicite auprès de M. Villemain, qui lui accordera certainement sa demande s'il est abonné à *l'Illustration*. Alors je serai le Champollion de Concarneau. Le brigadier ne compte réellement pas; il n'a encore pu trouver que celui de *la nuit tous chats sont gris* (30 septembre). Cela tient à ce qu'il s'en aperçoit souvent dans ses expéditions contre les réfractaires.

## Rébus.

### EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS.

Agréez, cher abonné, nos souhaits de bonne année:  
les petits cadeaux entretiennent l'amitié.





\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 0045, 6 JANVIER 1844  
\*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE  
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE  
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

**Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all

references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments

should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, "Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation."

- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain "Defects," such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the "Right of Replacement or Refund" described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you 'AS-IS', WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™'s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

## **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation's EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state's laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

## **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

## **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.